



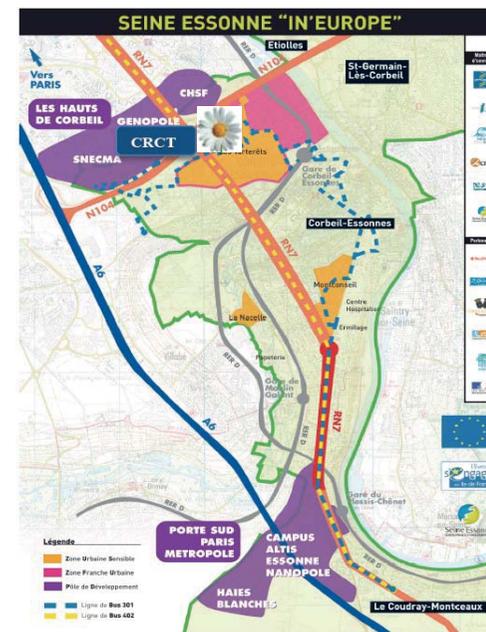
Communauté d'agglomération de  
Seine-Essonne

## Création d'un Pôle international d'excellence en biomatériaux

Ce projet constituera, en partenariat avec le GENOPOLE et l'Université d'Evry Val d'Essonne, **une plateforme technologique et un pôle international d'excellence de recherche** sur les biomatériaux et sur les matériaux permettant de réduire les nuisances environnementales des unités de production d'énergie et des véhicules aériens et terrestres. Cette action permettra de conforter un pôle de recherche de niveau international sur le territoire de Seine Essonne : ce centre est et sera employeur **de personnels très qualifiés** (enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens), et pourra ainsi promouvoir l'activité économique liée à la connaissance dans l'agglomération.

L'objectif à terme étant de **former du personnel hautement qualifié** et contribuer à la **création de PME génératrices d'emplois** pour les habitants des quartiers sensibles du territoire.

Le soutien du **FEDER** permettra de doter les laboratoires d'équipements scientifiques et technologiques destinés à développer la recherche et la formation. En outre, il renforcera **l'attractivité du territoire** pour de nouvelles activités, **le développement d'une économie de la connaissance** et de **l'innovation** et l'ouverture vers les marchés du développement durable. Cette dynamique devra profiter aux quartiers en difficulté situés à proximité du site de l'Ecole des Mines et à leurs habitants.



### Maître d'ouvrage

Mines Paristech

### Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2012

### Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Seine Essonne

### Financement

Montant total éligible : 2 998 062,96 €  
Montant FEDER : 1 046 829,39 € (34,92%)





Ecole des Mines (\*)



Moyens de calcul (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1

Indicateur de réalisation personnalisé  
Montant prévisionnel des contrats de recherche avec l'industrie nationale et internationale : 2 400 000



Machine Electron-Erosion à fil (\*)



Ensemble pour une salle de chimie biomatériaux (\*)

## Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14  
91 830 Le Coudray-Montceaux  
Tél : 01.69.90.86.70  
Fax : 01.69.22.34.00  
[www.agglo-seinssonne.fr](http://www.agglo-seinssonne.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions  
[marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr](mailto:marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr)  
Anne PIANT - Secrétaire Général du Centre des Matériaux - Mines ParisTech  
[anne.piant@mines-paristech.fr](mailto:anne.piant@mines-paristech.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La création d'un Pôle international d'excellence en biomatériaux est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement



Communauté d'agglomération de  
Seine-Essonne

## Centre de recherche clinique et translationnelle sud francilien (CRCT)

Les fondements du CRCT résultent de la rencontre entre **la force d'innovation scientifique et technologique** des laboratoires de recherche publics et privés développés sur le Bioparc Genopole d'Evry-Corbeil, et **la puissance clinique** que représente le CHSF. La structure fédérative du CRCT sera largement ouverte aux partenaires académiques et industriels. Sans s'y restreindre, il mettra la priorité sur les projets de recherche développés dans le domaine des biothérapies et des maladies rares.

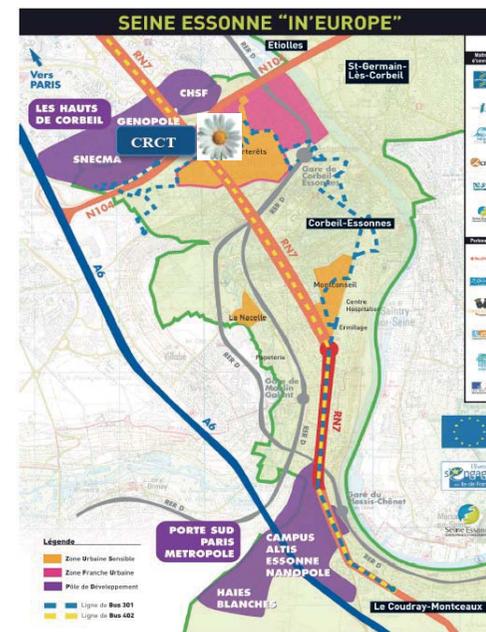
### Le CRCT vise ainsi à :

- Répondre aux besoins d'interfaçage entre la recherche académique, appliquée et industrielle, et le monde hospitalier ;
- Accélérer le passage des nouvelles thérapies de la phase de recherche en laboratoire au développement industriel et à la pratique médicale.

### Les activités du CRCT se déclinent selon 4 axes :

- Un centre de recherche thérapeutique consacrée aux maladies rares d'origine génétique ;
- Une structure d'accompagnement professionnalisée offrant aux laboratoires publics ou privés, une interface avec la pratique médicale courante et le monde industriel ;
- Un hôtel à projets réservé à l'accueil de programmes de recherche clinique et translationnelle avec une antenne hospitalière dédiée à l'accueil et l'hébergement de patients ;
- Une activité de formation aux nouvelles technologies et pratiques ouverte au personnel médical et non médical, ainsi qu'un programme d'éducation thérapeutique des patients et de leurs familles (notamment dans les maladies chroniques).

Le CRCT renforcera le potentiel de transfert des innovations dans la pratique médicale courante en créant un continuum depuis la paillasse jusqu'au lit des patients. **Avec le soutien du FEDER** et CPER, le CRCT constituera un **facteur d'attractivité d'équipes de recherche** qu'elles soient académiques, industrielles ou hospitalières **et de nouvelles entreprises**. L'exploitation de ce centre contribuera à **créer de nouveaux emplois** directs ou indirects et participera ainsi au **développement économique du territoire**, ainsi qu'à **l'insertion professionnelle**.



### Maître d'ouvrage

Association CRCT Sud-Francilien

### Dates de réalisation

Avril 2009-octobre 2013

### Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Seine Essonne

### Financement

**Montant total éligible : 3 034 638,00 €**  
**Montant FEDER : 1 451 923,00 € (47,85%)**





## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1

### Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 1

Nombre d'entreprises créées sur le territoire de projet : 1

Nombre d'emplois directs créés : 30

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles

(Hommes/Femmes – en pourcentage) :  
- 0,5 %



### Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14  
91 830 Le Coudray-Montceaux  
Tél : 01.69.90.86.70  
Fax : 01.69.22.34.00  
[www.agglo-seinessonne.fr](http://www.agglo-seinessonne.fr)

### Contacts (chef de file/MO)

Fabrice SUIVENG – Directeur Général Adjoint Finances  
[fabrice.suiveng@agglo-seine-essonne.fr](mailto:fabrice.suiveng@agglo-seine-essonne.fr)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions  
[marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr](mailto:marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr)

Natacha VITRAT – Chef de projet CRCT  
[natacha.vitrat@genopole.fr](mailto:natacha.vitrat@genopole.fr)

### Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le Centre de recherche clinique et translationnelle sud franci-européenne.

lien est cofinancé par l'Union



Communauté d'agglomération de  
Seine-Essonne

## Aménager la RN7 en boulevard urbain

La RN 7 est l'axe structurant de déplacements sur le territoire. Cependant elle est peu adaptée pour remplir son rôle. L'amélioration de la situation passe donc par son aménagement.

L'opération se déroule en deux tranches :

**Le premier barreau**, du rond point de l'Ermitage avec un tronçon de 500 mètres, consiste à relier le quartier en rénovation urbaine de Montconseil et le nouveau quartier urbain de l'ancien hôpital Gilles de Corbeil-Essonnes à l'axe RN7.

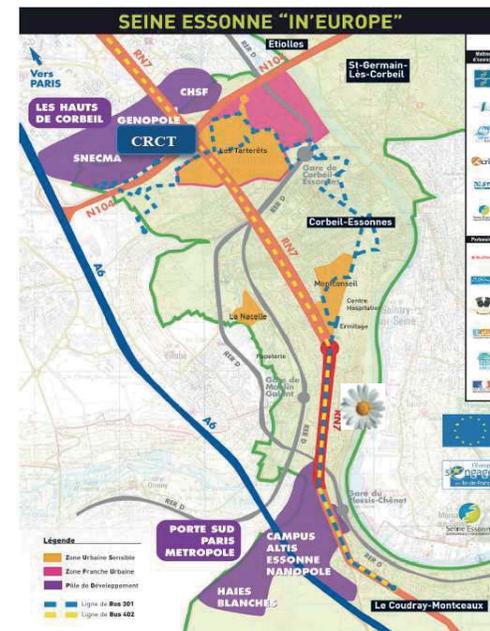
**Le second barreau** sera réalisé dès l'achèvement du premier et poursuivra l'aménagement urbain de la 1<sup>ère</sup> tranche vers l'entrée Sud Nanopole du territoire de Seine-Essonne sur un tronçon de 1500 mètres environ.

### Impacts attendus du projet :

- Amélioration des circulations douces (pistes cyclables, trottoirs) ;
- Mise en place aux points d'arrêt des bus de dispositifs d'information aux voyageurs ;
- Amélioration de l'environnement visuel ;
- Amélioration l'accessibilité des zones d'emploi depuis les quartiers en difficulté ;
- Réduction des inégalités territoriales entre les ZUS et les autres parties du territoire.

Dans le cadre de ce projet, **le FEDER contribuera** notamment **à la mise en synergie des zones urbaines sensibles du territoire** avec les zones d'activités et d'innovation à fort potentiel de développement et d'emplois, enjeux majeur identifié à l'échelle de l'agglomération, tout en participant à **l'amélioration de la qualité de vie** des habitants.

L'amélioration de cet axe majeur s'inscrit également dans un programme plus vaste **d'amélioration du système de transport en commun** sur le territoire, incluant la ligne 402 et une refonte du pôle gare de Corbeil-Essonnes et de ses connexions avec la RN 7, irriguant les ZUS et les zones d'activité et d'innovation.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération  
de Seine-Essonne

### Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2013

### Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Seine Essonne

### Financement

**Montant total éligible : 10 808 790 €**  
**Montant FEDER : 2 772 025 € (25,65%)**  
 Etat : 50 000 €  
 Conseil Régional : 2 577 000 € + 2 400 000 €  
 Conseil Général : 850 104 €  
 ERDF : 320 000 €  
 CA Seine Essonne : 1 839 661 €





Maquette du projet (\*)



La RN7 avant la réalisation des travaux (\*)



Travaux de la RN7 en cours de réalisation (\*)



La RN7 réaménagée (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nb d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Taux de diminution de la consommation énergétique des éclairages publics par an : 3

Taux d'augmentation des personnes empruntant les pistes cyclables : 2

Nb d'emplois directs créés : 8

### Résultat

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du PO : 5

### Impact

Réduction des disparités entre le territoire éligible et l'ensemble de l'IDF : -1

Taux de personnes à bas revenus en ZUS : -1

## Coordonnées du chef de file

Rond-point de la demi-lune RN 7, BP 14  
91 830 Le Coudray-Montceaux  
Tél : 01.69.90.86.70  
Fax : 01.69.22.34.00  
[www.agglo-seinssonne.fr](http://www.agglo-seinssonne.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Marion DELPECH - Chargée de mission Subventions  
[marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr](mailto:marion.delpech@agglo-seine-essonne.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'aménagement de la RN7 en boulevard urbain est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

## Structurer la coopération technologique avec les entreprises autour de la création d'une plateforme technologique : étude

Dans un contexte de quasi-absence des relations entre le monde universitaire, celui de la recherche et le monde économique, la Communauté d'agglomération a souhaité identifier les leviers possibles pour engager localement **une dynamique de coopération technologique** en faveur des entreprises.

Ce projet consiste en une mission d'accompagnement pour **étudier la faisabilité de la création d'une plate-forme de coopération technologique** et, plus généralement, proposer la mise en œuvre d'une politique locale en matière de coopération technologique en faveur des entreprises du territoire de l'agglomération. L'étude doit ainsi contribuer à :

- identifier **le potentiel et les besoins des entreprises** du territoire en matière d'innovation et de transfert de technologies ;
- **détecter les partenariats** nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de coopération technologique ;
- rechercher quel peut être le positionnement du territoire de Val de France au regard des différents dispositifs mis en œuvre à l'échelle départementale et/ou régionale ;
- **proposer les outils et moyens nécessaires** à la mise en place d'une politique en faveur de l'innovation et du transfert de technologie sur le territoire.

Dans le cadre de ce projet, **le soutien du FEDER** permettra de **réintroduire de l'activité créatrice de richesse et d'innovation** sur le territoire (nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée).



### Maître d'ouvrage

Val de France

### Dates de réalisation

Mai 2009 / juin 2010

### Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

### Financement

**Montant total éligible** : 65 589,00 €  
**Montant FEDER** : 32 794,00 € (50%)  
Conseil régional d'Ile-de-France : 9 897,00 €  
Conseil général du Val-d'Oise : 5 607,00 €  
Caisse des dépôts et consignations : 6 500,00 €  
Val de France : 10 791,00 €





Action Val de France numérique (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur le territoire de projets : 5

Nombre d'emplois directs créés : 25

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS :  
-1%

## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
Stéphanie BOUFFARD - Directrice du  
Développement économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'étude pour structurer la coopération technologique avec les entreprises autour de la création d'une plateforme technologique est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France (CAVF)

## Requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentière à Garges-lès-Gonesse en misant sur les technologies performantes en matière d'économie d'énergie

La requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentière consiste en un **réaménagement de l'ensemble des espaces publics** du parc d'activités des Doucettes/Argentières en misant sur les technologies performantes en matière d'économies d'énergie et en utilisant des matériaux recyclés et/ou recyclables.

Le projet permet aujourd'hui de répondre aux objectifs suivants :

- hiérarchiser la circulation des véhicules ;
- **permettre une circulation piétonne**, sécurisée et adaptée aux personnes à mobilité réduite ;
- réduire la largeur des chaussées pour ralentir la circulation, limiter les accès poids lourds dans les secteurs d'habitat pavillonnaire et organiser le stationnement ;
- traiter soigneusement l'espace public qui sera planté ;
- **améliorer le dispositif de collecte des déchets** (mise en place des points d'apports volontaires) ;
- rénover l'éclairage public afin **d'améliorer la sécurité et de limiter les consommations d'énergie**.

La requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentière a été envisagée dès l'entrée de Garges-lès-Gonesse dans la Communauté d'agglomération en 2001.

**Avec le soutien du FEDER**, ce projet permettra de **renforcer l'attractivité du parc d'activités** tout en contribuant à la redynamisation du territoire dans son ensemble en termes économique et social.



### Maître d'ouvrage

Val de France

### Dates de réalisation

Juin 2009 / juin 2010

### Lieu de réalisation

Garges-lès-Gonesse

### Financement

**Montant total éligible** : 1 946 928,26 €

**Montant FEDER** : 924 812,39 € (47,50%)

Autres cofinanceurs :

CAVF

Conseil régional

Conseil général du Val-d'Oise





Technologies performantes en matière d'économies d'énergie et utilisation des matériaux recyclés et/ou recyclables : mise en œuvre de l'enrobé à liant végétal (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1  
 Nombre d'opérations de créations et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

### Résultat

Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés ou valorisés : 5000

Technologies performantes en matière d'économies d'énergie et utilisation des matériaux recyclés et/ou recyclables :  
 Retraitement de la chaussée (\*)



## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
 95 400 VILLIERS-LE-BEL  
 Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
 Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La requalification du parc d'activités des Doucettes/Argentières à Garges-lès-Gonesse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

## Aménagement de la ZAC des Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel dans une logique d'intégration environnementale

Dans le but de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de renforcer l'attractivité du parc d'activités actuel de Val-de-France, cette opération vise à aménager une quinzaine d'hectares de terrains d'activités situés dans le périmètre de la Zone Franche Urbaine de Villiers-le-Bel, ainsi qu'un pôle de logements et de services. Le nouveau parc d'activités, voué à l'accueil d'activités artisanales et industrielles, se veut exemplaire en matière de modernité et de développement durable, et intègre, dans cette optique, deux dimensions très fortes :

### D'une part, des critères environnementaux :

- gestion des eaux pluviales : récupération et stockage des eaux pluviales à des fins d'arrosage des espaces verts de la ZAC, dépollution des eaux pluviales à des fins de recyclage ;
- utilisation d'énergies renouvelables (solaire : panneaux photovoltaïques et batteries permettant le stockage de l'électricité) pour la mise en place d'un système d'éclairage public.

D'autre part, l'accès aux réseaux très haut débit qui desservira l'ensemble du Parc d'activité.

Avec le soutien du **FEDER**, ce projet permettra de structurer le territoire en le dotant de conditions idoines propices à son développement économique dans le respect des principes du développement durable et de l'environnement, priorité de l'Union européenne.

C'est le soutien du FEDER qui a permis ce traitement qualitatif et environnemental exemplaire, en finançant les surcoûts par rapport à une opération d'aménagement « classique ».



### Maître d'ouvrage

L'Agence Foncière et technique  
de la Région Parisienne (AFTRP)

### Dates de réalisation

Novembre 2008 / décembre 2010

### Lieu de réalisation

Villiers-le-Bel

### Financement

**Montant total éligible** : 1 699 772 €

**Montant FEDER** : 849 886 € (50%)

Conseil Général : 251 000,00 €

AFTRP : 598 886,00 €





Aménagement de la ZAC des Tissonvilliers (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nb d'opération de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 2

### Résultat

Nb de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés ou valorisés : 10 000



## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement  
économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'aménagement de la ZAC des Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel péenne.

est cofinancé par l'Union euro-



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

## Expérimentation d'une démarche d'écologie territoriale sur les parcs d'activités économiques de Val de France

La démarche d'écologie territoriale s'appuie sur la construction de réponses aux problématiques rencontrées par les chefs d'entreprises installées sur les parcs d'activités économiques du Val-de-France. Cette approche expérimentale s'appuie sur **la mise en œuvre d'une logique de développement durable**. Elle permet **l'élaboration de plans d'actions propres à chaque parc d'activités**, en partenariat avec les acteurs économiques, et prenant en compte systématiquement les trois piliers du développement durable, à **savoir l'économie, le social et l'environnement**.

Ce projet constitue un premier volet de la démarche. A partir de ce travail partenarial avec les entreprises, il s'agira de les sensibiliser aux aspects environnementaux à travers la mise en place d'actions concrètes.

**La démarche engagée poursuit les objectifs suivants** : pérennisation et ancrage territorial des activités implantées sur les territoires concernés ; création d'emplois et développement de certaines filières en lien avec les besoins recensés sur le territoire et les caractéristiques de la main-d'œuvre locale.

**Le soutien du FEDER** permettra **l'expérimentation d'une nouvelle approche d'animation des parcs d'activités** pour tendre **vers un développement durable** de l'ensemble de ces espaces géographiques. Les problématiques environnementales sont donc amenées à ne plus être subies mais à être mieux gérées, dans le souci d'avoir une **image revalorisée du parc** qui est devenu le leur. Ce projet contribuera également au développement de **l'emploi durable** sur les parcs d'activités économiques **concernés par la démarche d'écologie territoriale**.



### Maître d'ouvrage

CA de Val de France

### Dates de réalisation

Mai 2009 / décembre 2010

### Lieu de réalisation

CA de Val de France

### Financement

Montant total éligible : 43 921,27 €  
Montant FEDER : 21 960,64 € (50%)



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations de créations et de préservation d'espaces publics de qualité : 2

### Résultat

Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés ou valorisés : 500

Nombre d'entreprises impliquées : 50

Présentation de la démarche (\*)

## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement  
économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

La Muette (\*)



« L'expérimentation d'une démarche d'écologie territoriale sur les parcs d'activités économiques de Val de France est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

## Opération d'aménagement de l'Entre-Deux et de la Pointe-Trois-Quart à Sarcelles

Mûri de longue date par la Ville de Sarcelles et la Communauté d'agglomération Val de France, le projet d'aménagement des secteurs de l'Entre-Deux et de la Pointe-trois-Quart poursuit un triple objectif :

- **Générer et diversifier l'activité économique**, offrir des possibilités immobilières modulables adaptées aux entreprises locales ;
- **Conforter la continuité écologique** entre la Butte Pinson et le parc de la Courneuve d'une part, sécuriser la pénétrante verte qui descend de la plaine de l'Oise jusqu'à dans la zone dense de l'Ile-de-France d'autre part ;
- **Relier le nord et le sud de Sarcelles par des trajets piétons et transports en commun** entre le secteur de la sous-préfecture, le centre commercial et le Grand Ensemble.

Il s'étend sur une superficie totale d'environ 10ha, répartie en deux sites : l'Entre-Deux, pour presque la totalité de cette surface et la Pointe-Trois-Quarts, pour un site d'environ 4 000 m<sup>2</sup>.

Le soutien du **FEDER** à ce projet contribuera à :

- faire bénéficier le territoire de la Communauté d'agglomération du Val de France de la **création d'emplois** et d'un **nouveau dynamisme économique** ;
- créer un **effet levier** pour la **restructuration du tissu urbain** du secteur de la Pointe-Trois-Quarts ;
- **lutter contre les fractures urbaines** en donnant une nouvelle cohérence au territoire de la ville de Sarcelles, en reliant ses deux moitiés séparées jusqu'alors ;
- **préserver la biodiversité** en confortant une zone naturelle de qualité mais vulnérable face à la progression de l'urbanisation dans cette partie du nord francilien.



### Maître d'ouvrage

Etablissement public d'aménagement  
de la Plaine de France

### Dates de réalisation

Novembre 2009 / décembre 2012

### Lieu de réalisation

Sarcelles

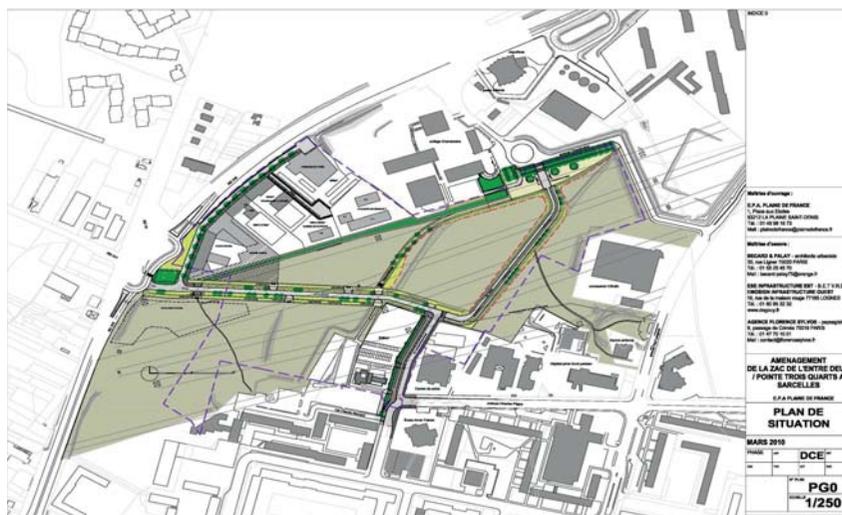
### Financement

**Montant total éligible** : 7 206 031,87 €  
**Montant FEDER** : 3 175 826,56 € (44,07%)  
Conseil régional d'Ile-de-France  
Conseil Général  
Maître d'ouvrage





Vue aérienne du site de Pointe-Trois-Quarts à l'état initial (\*)



Plan de situation du projet (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1  
 Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 4  
 Nombre d'emplois directs créés : 50  
 Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés ou valorisés : 60 000

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : -0,4%

## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
 95 400 VILLIERS-LE-BEL  
 Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
 Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'opération d'aménagement de l'Entre-Deux et de la Pointe-trois-Quarts est cofinancée par l'Union »

Trois-Quart à Sarcelles est cofinancée par l'Union

(\*) Crédits photos Préfecture IDF/Etablissement public d'aménagement de la Plaine de France – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Communauté d'agglomération de  
Val-de-France

## Donner une deuxième chance aux jeunes sans qualification (Ecole de la deuxième chance E2C)

Dispositif créé par la Commission Européenne en 1997, l'Ecole de la deuxième chance (E2C) vise à **réinsérer les jeunes sortis du système scolaire sans qualification** en leur offrant une chance supplémentaire d'acquérir une qualification, en intégrant une **école d'un type nouveau** visant à améliorer leurs perspectives d'intégration en développant leur motivation, leur capacité d'apprendre ainsi que leurs connaissances de base.

L'étude de faisabilité d'un tel projet sur le territoire s'est traduite par le choix de la Communauté d'agglomération de louer des locaux appartenant à la SCI l'Espérance, dont le siège social est à Sarcelles (95200) 13 avenue de l'Escouvrier.

Le projet porte sur les travaux d'adaptation de ces locaux pour l'Ecole de la deuxième chance et, plus précisément, sur les travaux de cloisonnement, câblage et réseaux. La maîtrise d'ouvrage est portée par la SCI l'Espérance afin de gagner du temps dans la réalisation des travaux et la mise en œuvre du projet.

L'intervention du **FEDER** aura permis **l'installation d'une antenne de l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance** sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France, permettant à des jeunes de **16 à 25 ans** sortis du système scolaire, sans diplôme, de **bénéficier d'une formation en alternance école-entreprise**.

Le projet pédagogique à l'Ecole de la deuxième chance se structure autour d'un contrat tripartite entre le jeune, l'école et l'entreprise. Il prévoit une **réinsertion du jeune dans un système de formation approprié** intégrant un temps de formation pratique sur le lieu de travail ainsi qu'une assistance de proximité pour répondre aux attentes et aux difficultés tant des jeunes que des entreprises. Le parcours doit donner lieu à une **perspective d'emploi** pour le jeune, qui s'engage dans un contrat qui présente des droits et des obligations précis. Le parcours engage l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion sur le territoire.

L'accueil des premiers stagiaires a eu lieu dès le début du mois d'octobre 2009.



### Maître d'ouvrage

SCI l'Espérance

### Dates de réalisation

Juin 2009 / octobre 2009

### Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Val de France

### Financement

**Montant total éligible** : 245 980,00 €

**Montant FEDER** : 147 588,00 € (60%)

SCI l'Espérance : 98 392,00 €





Site du projet à l'état initial (\*)



Site du projet après travaux (\*)



Atelier - Point individualisé « jeunes formateurs » (\*)



Salle informatique (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations réalisées en matière d'accessibilité aux TIC (technologies de l'information et de la communication) : 1

### Résultat

Fréquentation des services TIC : +1%

### Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : +1% / an

## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)

Stéphanie BOUFFARD - Directrice du Développement  
économique

[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

Jean-Christophe POULET – Directeur E2C  
[Jean-christophe.poulet@e2c95.fr](mailto:Jean-christophe.poulet@e2c95.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'école de la deuxième chance est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Val-de-France

## Expérimentation d'une démarche d'écologie territoriale sur les PAE de Val de France VOLET 2

La démarche d'écologie territoriale s'appuie sur la construction de réponses aux problématiques rencontrées par les chefs d'entreprises installées sur les parcs d'activités économiques du Val-de-France. Cette approche expérimentale s'appuie sur **la mise en œuvre d'une logique de développement durable**. Elle permet **l'élaboration de plans d'actions propres à chaque parc d'activités**, en partenariat avec les acteurs économiques, et prenant en compte systématiquement les trois piliers du développement durable, à **savoir l'économie, le social et l'environnement**.

**La démarche engagée poursuit les objectifs suivants** : pérennisation et ancrage territorial des activités implantées sur les territoires concernés ; création d'emplois et développement de certaines filières en lien avec les besoins recensés sur le territoire et les caractéristiques de la main-d'œuvre locale.

Après un premier volet de construction de réponses aux besoins des entreprises installées sur les parcs d'activité à travers la mise en place de nouveaux services, **cette seconde phase vise à sensibiliser les entrepreneurs aux aspects environnementaux** à travers la mise en place d'actions concrètes comme la signature de charte de bons usages, ou des actions visant la mutualisation de la gestion des déchets. L'objectif est que les problématiques environnementales ne soient plus subies, mais générées dans le souci d'avoir une image revalorisée des parcs d'activités de la communauté d'agglomération Val de France.

Il est notamment prévu la **mise en place de nouveaux services solidaires en direction des entreprises installées sur les parcs d'activités**. L'objectif est de proposer la création de services en intégrant des outils de l'IAE de manière à ce que ces nouveaux services bénéficient, dans leur mise en œuvre, à la population locale en recherche d'emploi (public ZUS).



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Val de France

### Dates de réalisation

Janvier 2011 / mars 2014

### Lieu de réalisation

Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel

### Financement

**Montant total éligible:** 43 336 €  
**Montant FEDER:** 21 688 € (50%)  
Maître d'ouvrage: 11 668 €  
Entreprises: 10 000 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1  
Nombre entreprises mobilisées : 50

### Résultat

Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés ou valorisés : 100

**Les Ateliers Locatifs**

- Situé dans le parc d'activités technopolitain de Val de France à Sarcelles et Villiers-le-Bel, ce bâtiment de 6000m<sup>2</sup> en B+1, soit composé de 4300m<sup>2</sup> d'ateliers/entrepôts et de 1700m<sup>2</sup> de bureaux en étage.
- L'ensemble est réparti sur 8 lots de tailles variables : de 250m<sup>2</sup> à 1100m<sup>2</sup>.
- Des quais de déchargement permettent l'accès aux entreprises, accès sécurisé, télésurveillance des lots, aménagement paysager.
- Proximité N16, N1, A1, Franciliens.

**L'Espace Europe**

- La communauté d'agglomération Val de France propose à la commercialisation cet hôtel d'entreprises au cœur de la Zone Franche Urbaine, dans le parc d'activité de la Muette à Garges-lès-Gonesse.
- 2300m<sup>2</sup> de bureaux aménagés sur 5 étages, divisés en 14 lots de 23 à 63m<sup>2</sup>.
- Idéal pour une première implantation, cette offre permet aux jeunes entreprises de disposer d'équipements modernes : accès sécurisé, clés électroniques, télésurveillance, WIFI, parking, box d'archivage.
- Proximité N17, N1, N 310, A1.

**L'Hôtel d'Entreprises**

- Dans le quartier d'affaires de Sarcelles, en Zone Franche Urbaine, l'hôtel d'entreprises aménagé par Val de France en 2003 sur 3 étages dispose de 31 lots divisés en espaces de 10 à 30m<sup>2</sup>.
- Télésurveillance, salles de réunion, espace cafeteria.
- Situé en centre ville, cette implantation offre l'opportunité de disposer de multiples services aux entreprises.
- Proximité N16, N1, A1.

**LE PARC D'ACTIVITE TECHNOLOGIQUE VAL DE FRANCE**

Labellisé technopole en 2006, ce parc particulièrement accessible étend sur 90 hectares à Sarcelles et à Villiers-le-Bel 180 entreprises à vocation industrielle, pour la plupart, y sont implantées représentant près de 4000 emplois. Son extension de 15 hectares supplémentaires avec la ZAC des Tournelles III va lui apporter toujours plus de dynamisme. Signe de bonne santé, l'association des entrepreneurs s'est engagée à valoriser sa qualité environnementale en adhérant à une démarche d'écologie territoriale initiée par Val de France en partenariat avec la CCUJ de Versailles (Val d'Yvelines).

**LE QUARTIER D'AFFAIRES DE LOCHÈRES**

Au cœur de la Zone Franche Urbaine à Sarcelles, ce pôle tertiaire accueille plus de 2000 entreprises et l'Institut Universitaire Technologique (Université de Cergy-Pontoise). L'arrivée prochaine du Tramway va renforcer son dynamisme et son accessibilité.

Les parcs d'activités de Val de France—Plaquette de présentation et exemple des abords du parc d'activité technopolitain

[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)



## Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
Stéphanie BOUFFARD - Directrice du  
Développement économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)



« Le projet « Démarche d'écologie territoriale » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

Lien utile  
L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



Communauté d'agglomération de Val-de-France

## La recomposition de l'ensemble urbain à vocation commerciale des Portes de la Ville à Garges-lès-Gonesse situé en entrée de ville dans le projet de rénovation urbaine du quartier

L'objectif principal de ce projet est de **créer une véritable centralité urbaine** autour de la restructuration du centre commercial pour redynamiser le quartier sur les plans économique et social.

Le projet comprend plusieurs volets:

- Ouvrir le centre commercial sur la Ville, en le repositionnant sur les principaux flux du quartier (avenue du Général de Gaulle), en facilitant les liaisons à la gare, en réorganisant les accès, et en qualifiant une offre en stationnement suffisante et en régulant ce stationnement afin qu'il ne serve pas de parking relais à la gare.
- Réimplanter des locomotives commerciales, en transférant le marché Saint-Just offrant 2 à 3 rendez-vous par semaine venant appuyer un supermarché de 600 m<sup>2</sup> de surface de vente, et en créant à proximité de cette nouvelle halle un espace aménagé pour recevoir des étals forains pour les volants.
- Reformatier l'offre de boutiques (passer de 40 activités à 25 environ, avec une mise en valeur des facteurs de commercialité).
- Valoriser le pôle de services (La Poste, médecins) dont le bâtiment est actuellement masqué par la Cour des Bouchers.
- Construire une offre de logements en accession à la propriété (20 à 30 logements).
- Réaménager l'ensemble des espaces publics pour renforcer l'attractivité commerciale.

Outre **l'impact positif sur l'activité commerciale**, requalification des espaces publics vise à pérenniser l'attractivité du quartier tout en **améliorant le cadre de vie des habitants**.



### Maître d'ouvrage

SEM 92

### Dates de réalisation

Juillet 2012/ juin 2015

### Lieu de réalisation

Garges-lès-Gonesse

### Financement

**Montant total éligible:** 2 659 203 €  
**Montant FEDER:** 1 101 969 € (41%)  
 Conseil régional: 408 000 €  
 Conseil départemental: 329 806 €  
 Autres aides publiques: 550 000 €  
 Maître d'ouvrage: 269 918 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations de production d'énergies renouvelables : 1  
Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1



© Préfecture IDF / SEM 92 / Recomposition des Portes de la Ville / 03/2013



© Préfecture IDF / SEM 92 / Recomposition des Portes de la Ville / 03/2013

### Coordonnées du chef de file

1, boulevard Carnot  
95 400 VILLIERS-LE-BEL  
Tél : 01.39.96.26.10  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)

### Contacts (chef de file/MO)

Mikaël PEREL - Responsable aménagement/  
transports - correspondant FEDER  
[mperel@agglo-valdefrance.fr](mailto:mperel@agglo-valdefrance.fr)  
Stéphanie BOUFFARD - Directrice du  
Développement économique  
[sbouffard@agglo-valdefrance.fr](mailto:sbouffard@agglo-valdefrance.fr)

### Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet « Portes de la ville à Garges les Gonesse » est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos Préfecture IDF –SEM 92 – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Requalification de la zone d'activités des Marceaux à Rosny sur Seine

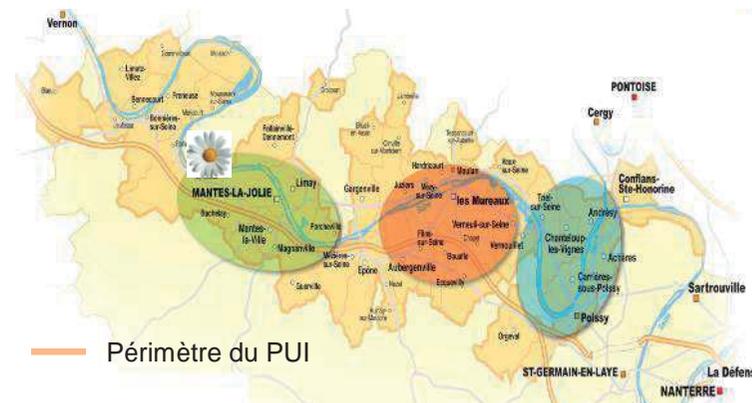
Le territoire de Seine-Aval a été fortement touché par la désindustrialisation mais depuis 10 ans, il connaît un redressement important. Le Mantois a pris conscience de sa position géographique le long de la Seine, dans le système « Paris-Rouen-Le Havre », axe historique de développement économique.

Dans ce contexte, la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) a décidé d'élaborer une **stratégie globale de requalification et de déploiement des zones d'activités**. Le **FEDER** interviendra donc pour accompagner le redressement et assurer l'attractivité du territoire pour les entreprises.

La requalification porte sur **l'amélioration de l'accessibilité et sur la qualité environnementale et paysagère**. Conçue de façon globale dans une ambition de cohérence territoriale, elle prévoit la mise en place d'une gestion et d'une animation adaptée, réfléchi et commune à l'ensemble des zones d'activités (ZA) du Mantois.

La **requalification de la zone d'activités des Marceaux** s'inscrit dans le programme de gestion et d'animation des ZA du Mantois. Ce projet crée des transitions entre les espaces naturels et les aménagements de la zone d'activités et entend y favoriser l'insertion. Les objectifs opérationnels de ce projet sont communs avec l'ensemble des ZA du programme : Réaménager les espaces publics ; Améliorer la trame végétale existante sur une partie de la zone et la développer sur les espaces non traités ; Réaliser des espaces de stationnement appropriés aux besoins des entreprises ; Aménager des dispositifs assurant la sécurité de la zone ; Améliorer l'accessibilité.

Ainsi, **la contribution du FEDER permettra d'appuyer la promotion de l'entrepreneuriat ainsi que la revalorisation environnementale** de cette zone d'activités, contribuant ainsi à développer son attractivité.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY)

### Dates de réalisation

Janvier 2010/ décembre 2012

### Lieu de réalisation

Zone d'Activités des Marceaux, Rosny sur Seine

### Financement

**Montant total éligible** : 3 419 971 €  
**Montant FEDER** : 865 595 € (25,31%)  
CAMY : 2 554 376 €







Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Etude d'ingénierie pédagogique et de programmation des besoins Campus de formation aux métiers de la santé et des services à la personne de Bécheville

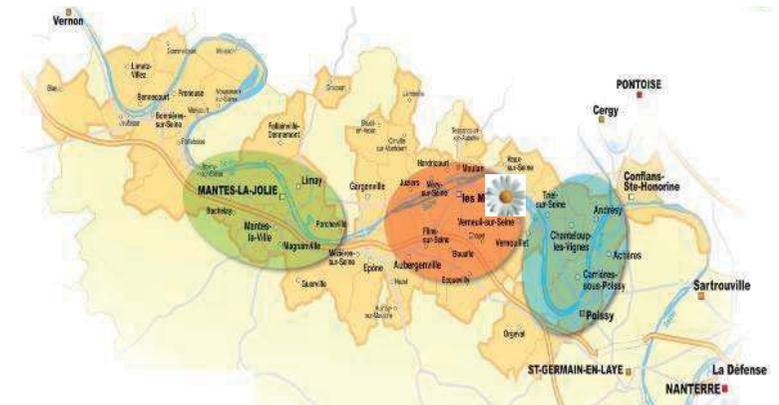
Il s'agit de réaliser l'étude de programmation du projet de **création d'un campus de formation aux professions de santé et aux métiers de services à la personne.**

**Le projet de campus à Bécheville répond à une double attente** en matière de santé et de services à la personne :

- celle de la société française, qui connaît un **besoin croissant de professionnels qualifiés**, capables de la soigner et de l'accompagner dans sa vie quotidienne
- celle d'une **population en difficulté, notamment en Vallée de Seine, qui souhaite se former et se professionnaliser à ces métiers** mais qui ne trouve aujourd'hui que très peu d'outils à proximité lui permettant d'y accéder.

Il s'agira de **développer sur le territoire une offre de formation prenant en compte les spécificités des demandeurs d'emploi et les besoins de recrutements des employeurs de la filière** (hôpitaux, maisons de retraite, foyers d'hébergement, association et entreprises de maintien à domicile,...). L'impact sur l'emploi sur les ZUS est attendu en fonction des formations.

Dans le cadre de ce projet, **la contribution du FEDER permettra la création d'emplois grâce à la mise en place de formations adaptées** aux besoins des employeurs, **l'amélioration de l'accès à l'emploi de populations en difficulté**, ainsi que le **développement d'une offre de soins et de services à la personne essentielle au bien-être** de la population.



### Maître d'ouvrage

Etablissement Public d'Aménagement  
du Mantois Seine Aval

### Dates de réalisation

Septembre 2009 / mars 2011

### Lieu de réalisation

Site de Bécheville, commune des Mureaux  
Centre hospitalier intercommunal de  
Meulan Les Mureaux (CHIMM)

### Financement

**Montant total éligible** : 58 050 €  
**Montant FEDER** : 29 025 € (50%)  
EPAMSA : 11 610 €  
CHIMM : 5 805 €  
Maison de l'emploi Amont 78 : 5 805 €  
Les Mureaux : 5 805 €





Le futur campus de formation de Bécheville (\*)



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Opération favorisant le développement des compétences et des qualifications sur le territoire : 1

### Résultat

Taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 30

### Impact

Réduction des disparités entre le territoire éligible et l'ensemble de l'Ile-de-France (selon les indicateurs ZUS de l'INSEE) :

- Part des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de longue durée (plus d'un an) dans la catégorie 1 (ANPE 2004) : de 15 500 à 14 000
  - Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la catégorie 1 (ANPE 2004) : de 35 à 30
- Taux de personnes à bas revenus dans les ZUS du territoire de projet : de 34 à 30

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Alexandre BOROTRA - Responsable de la mission  
développement économique  
[a.borotra@epamsa.fr](mailto:a.borotra@epamsa.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'étude d'ingénierie pédagogique et de programmation des besoins Campus de formation aux métiers de la santé et des services à la personne de Bécheville est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos CHIMM – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite





Site web ENSIATE (\*)



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 5  
Opération d'aménagement d'un lieu dédié à la formation : 1

### Résultat

Nombre de stagiaires formés : 240  
Nombre de m<sup>2</sup> aménagés pour accueillir des organismes de formation : 100

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : 5  
Baisse du taux de chômage des hommes (en pourcentage) : 6  
Baisse du taux de chômage des femmes (en pourcentage) : 3

Locaux ENSIATE (\*)



## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean-Luc BEAUGRAND - Directeur des études  
[jean-luc.beaugrand@ensiate.fr](mailto:jean-luc.beaugrand@ensiate.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La création et l'équipement de locaux ENSIATE sont cofinancés par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos ENSIATE – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 25/06/2012



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Etude de faisabilité d'une plate-forme technique d'excellence sur les bâtiments et réseaux intelligents pour l'efficacité énergétique

La ville des Mureaux souhaite développer des outils permettant de **conforter son positionnement comme territoire " fer de lance " sur l'efficacité énergétique** (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables) en termes de filière économique et de formation. Le territoire accueille un acteur majeur (écocampus EdF) et un certain nombre de PME spécialisées.

L'EPAMSA en tant que Direction de projet de l'Opération d'intérêt National Seine Aval, soutient la **réalisation d'équipements structurants permettant le développement de la filière éco-construction et efficacité énergétique**, qui a été définie comme **l'un des axes stratégiques majeurs du développement économique du territoire Seine Aval**.

Dans ce contexte, la Ville des Mureaux et l'EPAMSA souhaitent **développer sur le territoire des Mureaux une plate-forme d'excellence sur la thématique des bâtiments et des réseaux intelligents**, permettant notamment à un certain nombre d'organismes de formation de venir y réaliser leurs travaux pratiques, voire des activités de recherche.

L'objectif est que, **grâce à ce projet, chaque année environ 500 jeunes par an du niveau CAP à bac+5 viennent se former** pour partie aux Mureaux sur la thématique de l'efficacité énergétique. Des activités de formation continue pourront aussi être développées grâce à cette plate forme. L'opportunité de ce projet a été démontrée via un travail avec les acteurs de la filière. Des entreprises leaders et des PME spécialisées ont elles aussi indiqué leur intérêt quant à être partenaires de cette plate-forme.

C'est pourquoi **la Ville des Mureaux et l'EPAMSA ont souhaité engager conjointement une étude de définition plus précise et de faisabilité de cette plate-forme d'excellence**. Le FEDER, en contribuant à la réalisation de cette étude, permettra de **favoriser le développement d'une filière d'avenir ainsi que l'attractivité économique et le rayonnement** du territoire Seine Aval.



### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Juillet 2011/ juin 2012

### Lieu de réalisation

Commune des Mureaux

### Financement

**Montant total éligible : 60 000 €**  
**Montant FEDER : 30 000 € (50%)**  
Commune des Mureaux : 15 000 €  
EPAMSA : 15 000 €





*Bâtiment qui accueillera la future plateforme (\*)*

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1

### Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 1

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : de 35 à 34

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Nicolas FERRAND - Chef de projet  
[nferrand@mairie-lesmureaux.fr](mailto:nferrand@mairie-lesmureaux.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'étude de faisabilité d'une plate-forme technique d'excellence sur les bâtiments et réseaux intelligents pour l'efficacité énergétique est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Energie »

La Ville des Mureaux et les bailleurs sociaux, soucieux du poids important de la dépense énergétique dans le budget des ménages et conscients des risques potentiels d'une augmentation subite des prix de l'énergie, se sont mis d'accord pour élaborer une **stratégie énergétique, durable et partagée, pour les quartiers en renouvellement urbain**. L'intervention du **FEDER** permettra, dans le cadre de ce projet, de participer au développement de la nouvelle politique énergétique locale qui a pour ambition d'**augmenter l'efficacité énergétique** et le **recours aux énergies renouvelables** dans les constructions neuves ou les bâtiments (logements et équipements municipaux) en rénovation, en vue de **développer le marché de l'éco construction**.

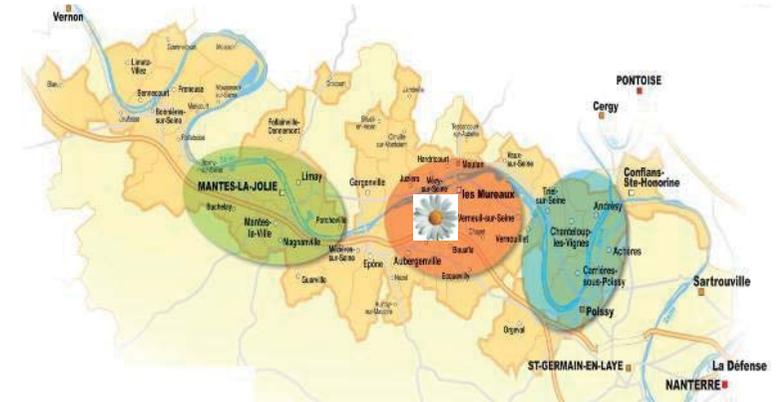
Cette stratégie comporte **quatre axes d'intervention** :

- Les systèmes de production de chaleur (chauffage et eau chaude) ;
- La performance énergétique des bâtiments (enveloppe et équipements) ;
- Le comportement des usagers (habitants, usagers des équipements, maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises etc.) ;
- L'évaluation (Observatoire des charges).

A travers cette démarche, **l'ensemble des partenaires a pour objectifs de** :

- maîtriser les consommations énergétiques
- diminuer les charges pour les locataires et les propriétaires
- diminuer la dépendance aux énergies fossiles et augmenter la part des énergies renouvelables
- maîtriser l'impact environnemental en diminuant les émissions de CO2
- augmenter le confort thermique des bâtiments
- sensibiliser et informer les usagers

En termes d'impacts attendu, ce projet vise à **réduire la fracture énergétique** en permettant l'introduction des énergies renouvelables dans le système de réseau de chaleur, ce qui permettra de rendre plus faible la demande en énergie issue de la construction, pour un coût plus avantageux.



### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Janvier 2009 / Juin 2011

### Lieu de réalisation

Les Mureaux

### Financement

**Montant total éligible** : 354 404,50 €  
**Montant FEDER** : 149 097,98 € (42,07)



Associée à une action éducative auprès des locataires du parc public, ce projet devrait également aboutir à une **réduction des charges** pour ces derniers.

Le **FEDER** soutien donc via ce projet, les réflexions et travaux préalables à la mise en place d'une démarche de développement durable dans la filière de l'éco-construction (efficacité énergétique, utilisation des énergies renouvelables...), contribuant ainsi aux objectifs plus généraux de l'Union européenne en la matière.



**Mairie des Mureaux**

Etude de faisabilité pour un réseau de chaleur bois pour alimenter les quartiers Sud des Mureaux



cée par l'Union



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opération d'énergie renouvelable : 1

### Résultat

Production d'énergie renouvelable annuelle : 1

### Impact

Augmenter la part des énergies renouvelables : 15 %

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Brigitte BONAFoux—Directrice des Espaces publics  
et développement durable  
[bbonafoux@mairie-lesmureaux.fr](mailto:bbonafoux@mairie-lesmureaux.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« L'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage « énergie » est cofinancée par l'Union européenne.



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

### Résultat

Mètres carré d'espace valorisé : 2 500

### Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : de -14,8 à -6



© Préfecture IDF / Mairie des Mureaux  
Développement des liaisons douces / 04/2010

Lieux de passage de la liaison verte -  
à l'état initial du projet (\*)



© Préfecture IDF / Mairie des Mureaux  
Développement des liaisons douces / 04/2010

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD—Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)  
Dominique CHAUVIERE - directeur  
voiries-réseaux-déplacements  
[dchauviere@mairie-lesmureaux.fr](mailto:dchauviere@mairie-lesmureaux.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet de valorisation de la Seine et de ses abords par le développement des liaisons douces est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

douces est cofinancé par

(\*) Crédits photos Préfecture IDF / Mairie des Mureaux— toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Prolongement de la ceinture verte : Parc Public Paysager

Dans la poursuite de la Ceinture Verte et en articulation avec le Pôle Nautique de Mantes en Yvelines situé à Mantes la Jolie, nouveau pôle de centralité, la communauté d'agglomération a souhaité la réalisation et l'aménagement d'un parc public paysager.

### Le projet poursuit un double objectif :

- Renforcer la valorisation des sites naturels et paysagers et contribuer au changement d'image du territoire ;
- Contribuer au décroisement des quartiers et assurer leur mise en liaison par rapport aux équipements structurants existants et à venir.

### Le parc s'entend comme un moyen :

- d'articuler le quartier et son environnement naturel ;
- d'offrir aux habitants et usagers un **espace de détente et de contemplation** ;
- de créer une **nouvelle séquence dans le réseau de liaisons douces** à vocation de loisirs.

Le parc, d'une surface d'environ **2 000 m<sup>2</sup>**, comprendra des jeux d'enfants et des mobiliers, une grande variété de végétaux ainsi que des nivellements, répliques du paysage du Vexin qui lui fait face. Il est conçu comme une **liaison avec le pôle nautique** et répond à l'idée de valoriser sa situation charnière entre la ville et son environnement paysager, de créer un dialogue entre l'urbain et la nature environnante. Le projet prévoit en outre la relation avec le développement futur du territoire (notamment de l'éco-quartier à l'ouest) et des connexions avec le réseau de liaisons douces.

Le projet d'aménagement du parc public paysager est implanté dans le quartier du Val Fourré, quartier prioritaire de la Politique de la Ville, classé en ZUS, ZRU et ZFU. Dans le cadre de ce projet le **FEDER** contribuera à l'amélioration du cadre de vie des habitants en leur offrant un espace de détente en connexion avec un environnement naturel remarquable. Il est également accessible aux quartiers prioritaires de Mantes la Ville, et particulièrement du Domaine de la Vallée, depuis la piste cyclable de la Ceinture Verte qui irrigue ces zones.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de  
Mantes-en-Yvelines (CAMY)

### Dates de réalisation

Janvier 2010 / août 2011

### Lieu de réalisation

Mantes-La-Jolie

### Financement

**Montant total éligible** : 190 029,13 €  
**Montant FEDER** : 32 020,00 € (16,85%)  
Communauté d'agglomération de Mantes  
en Yvelines : 158 009,13 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

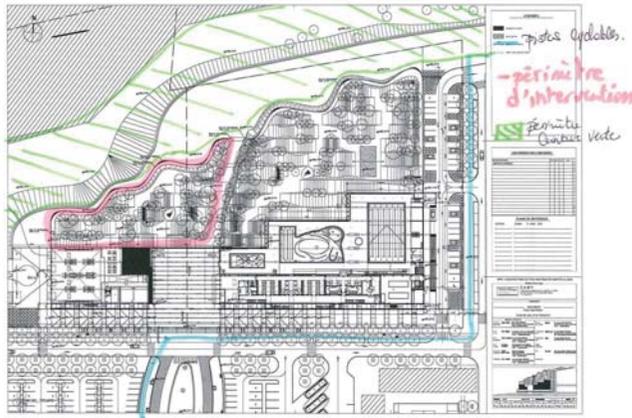
Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

### Résultat

Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces naturels valorisés : 2000

### Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : -3% (au lieu de 7,4%)



Plan de situation du pôle nautique et du parc paysager (\*)



Schéma d'aménagement du parcours (\*)



Parc public paysager (+)

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Carol LANDES - Chargée d'opérations et Conseil Qualité urbaine et architecturale – CAMY  
[carol.landes@mantesenyvelines.fr](mailto:carol.landes@mantesenyvelines.fr)  
Stéphanie Rolland - Responsable de la Ville, emploi, insertion  
[stephanie.rolland@mantesenyvelines.fr](mailto:stephanie.rolland@mantesenyvelines.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le prolongement de la ceinture verte - parc public paysager est l'Union européenne.

cofinancé par



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Production et diffusion de programmes audiovisuels de valorisation du territoire du Mantois

A travers son média audiovisuel de bassin « my-tivi.fr », CITYMEDIA produit des programmes vidéos de promotion au service des acteurs et habitants du territoire du Mantois.

La réalisation de ces programmes destinés au bassin de vie du Mantois permet d'atteindre un triple objectif : **informer, sensibiliser et valoriser en fusionnant le monde de la télévision et celui d'internet**. L'objectif générique de l'action étant d'améliorer le « vivre ensemble » autour de la fierté d'appartenance d'un territoire qui souffre d'un certain déficit d'image.

Depuis le lancement du média, CITYMEDIA est sollicité par un grand nombre d'associations et d'habitants du territoire pour faire la promotion de leurs actions. Pour cela, l'entreprise produit et diffuse des reportages thématiques autour notamment des sujets suivants :

- reportages de **valorisation éducative**, en partenariat avec l'éducation nationale
- reportages sur **l'histoire du territoire**, à travers ses principaux lieux remarquables .
- reportages de **valorisation des associations**, notamment à vocation caritative, sociale ou éducative
- reportages de **promotion de l'emploi et de la formation**

Dans le cadre de ce projet, la contribution du FEDER a permis d'apporter une aide précieuse aux lancements de l'activité d'une entreprise innovante, qui œuvre chaque jour pour la valorisation d'un territoire en quête de renouveau et la promotion de ses acteurs.



### Maître d'ouvrage

SAS CITYMEDIA

### Dates de réalisation

Juillet 2009/ décembre 2010

### Lieu de réalisation

Territoire du Mantois

### Financement

Montant total éligible : 517 028,23 €  
Montant FEDER : 155 108,47 € (30%)  
SAS CITYMEDIA : 361 919,76 €





Logo du média audiovisuel  
« My-Tivi » (\*)



« My-Tivi.fr »  
En cours de réalisation (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 40

### Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 9

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : de 24 à 19,6  
 Baisse du taux de chômage des hommes (en pourcentage) : de 24,2 à 19,9  
 Baisse du taux de chômage des femmes (en pourcentage) : de 23,8 à 19,3

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
 1, rue Champagne  
 78200 Mantes la Jolie  
 Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
 Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
 Ismaïl AIT - Président de SAS Citymedia  
[ismail.ait@sascitymedia.fr](mailto:ismail.ait@sascitymedia.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La production et diffusion de programmes audiovisuels de valorisation du territoire du Mantois sont cofinancées par

tion du territoire du Mantois sont

(\*) Crédits photos SAS Citymedia – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Etude de faisabilité pour la conception et réalisation d'un cœur vert et de coulées vertes sur les espaces délaissés de la Plaine de Chanteloup

La plaine de Chanteloup-les-Vignes est un lieu marqué par son sol, un vide structurant et une réserve foncière stratégique. **Par le passé la Plaine a constitué, grâce à son sol, une source de richesse pour le territoire.** De ce passé, il reste un vaste espace ouvert (environ 650 ha) aujourd'hui délaissé.

Les espaces ouverts, aujourd'hui conservés, ouvrent des vues vers l'Hautail depuis la plaine. Ils permettent de maintenir des liens visuels et les continuités écologiques entre la Plaine, l'Hautail et la Seine et créent les discontinuités qui participent à l'identité du territoire de la CA2RS. **Afin de respecter, conserver cette identité, la CA2RS propose de s'appuyer sur cette armature paysagère structurante de ce site remarquable afin d'organiser un développement urbain, économique et touristique.**

**Le projet COEUR VERT consiste en la combinaison d'un espace paysagé et agricole en secteur péri-urbain.** La réalisation d'un vaste parc agricole sur la base de Miscanthus devant servir à la fois de structuration paysagère et au développement de plusieurs filières d'activités liées à l'éco-construction, filière économique prioritaire de l'agglomération.

Le miscanthus est une plante pérenne qui produit pendant 15 à 20 ans. C'est une plante rustique, qui présente notamment une bonne tolérance aux sols pollués en métaux, une production trois fois supérieure à celle du blé, des besoins en eau modérés. **De par sa très forte productivité de biomasse, c'est une plante qui présente un fort potentiel de développement économique à l'échelle locale.** De nombreuses entreprises se montrent en effet intéressées pour travailler avec cette matière première.

Ainsi, **le soutien du FEDER va permettre grâce à cette étude de faisabilité de pouvoir redonner une seconde vie à des espaces délaissés,** afin de les utiliser au profit d'une filière économique porteuse, tout en aménageant et valorisant le patrimoine paysager de la plaine.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération  
2 Rives de Seine (CA2RS)

### Dates de réalisation

Septembre 2009 / décembre 2010

### Lieu de réalisation

Plaine de Chanteloup-les-Vignes

### Financement

**Montant total éligible : 23 680,00 €**  
**Montant FEDER : 16 576,00 € (70%)**  
Communauté de Communes  
2 Rives de Seine : 7 104,00 €





© Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 Rives de Seine  
Projet Cœur Vert / 10/2009

### La plaine de Chanteloup - état initial du projet (\*)



© Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 Rives de Seine / Bureau de l'urbanisme - Projet Cœur Vert / 08/2009

### Indicateurs prévisionnels

#### Réalisation

Réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique : 1

#### Résultat

Conclusions de l'étude permettant le lancement opérationnel du projet  
Cœur Vert : 1



© Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 Rives de Seine / Bureau de l'urbanisme - Projet Cœur Vert / 08/2009



© Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 Rives de Seine / Bureau de l'urbanisme - Projet Cœur Vert / 08/2009

### Réalisation du projet « Cœur vert » (\*)

### Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

### Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean Marie Ripart, Directeur développement économique,  
CA2RS  
[jm.rippart@agglo2rs.fr](mailto:jm.rippart@agglo2rs.fr)

### Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'étude de faisabilité pour la conception et réalisation d'un cœur vert et de coulées vertes sur les espaces délaissés de la plaine de Chanteloup est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

(\*) Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Mise en valeur d'un espace naturel permettant de créer un lien fort entre zone urbaine et bords de Seine, Parc écologique : premier maillon de Seine Park

Le projet, porté par la Communauté d'agglomération des Deux rives de Seine, vise à l'**aménagement paysager et écologique** du site d'une part, et d'autre part la maîtrise d'ouvrage des **émergences du parc**, c'est-à-dire des constructions légères tels que des kiosques ludiques, un observatoire, une guinguette ainsi que des jardins familiaux.

Le futur parc écologique constitue un ensemble cohérent ; il est presque entièrement classé en **zone verte**. Cependant, le lien entre la population et le fleuve était, jusqu'à aujourd'hui, délaissé. Le projet doit permettre au site de rester perméable et ouvert mais également largement intégré au fonctionnement de la ville de Carrières-sous-Poissy qui fait l'objet d'un grand projet urbain confortant sa centralité par la réalisation d'un éco-quartier.

Dans le cadre du projet, trois sous-ensembles seront créés :

- Une zone de contact entre la ville et la frange nord du parc : **la bande active**.
- Une zone de contact entre le parc et la Seine en limite Sud : **les berges**.
- Une zone dite « **espace naturel** » entre ces deux zones, sur lequel est autorisée une renaturation.

Le **FEDER** participe ainsi à rendre le **développement urbain soutenable** en offrant aux habitants des quartiers riverains un espace naturel de qualité à proximité immédiate, mais aussi de pérenniser un site majeur, de le sécuriser en le qualifiant.

A l'échelle départementale, le projet participe à l'organisation et la valorisation de la trame naturelle de la vallée de la Seine. « **Seine Park** » deviendra ainsi à terme un emblème du territoire, améliorant son attractivité tout **en préservant la biodiversité** et en réhabilitant un espace naturel riche de nombreux atouts.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération  
2 Rives de Seine (CA2RS)

### Dates de réalisation

Janvier 2012 / Juin 2015

### Lieu de réalisation

Carrières-sous-Poissy

### Financement

**Montant total éligible** : 447 938,00 €  
**Montant FEDER** : 111 985 € (25,00)





Maquettes Seine Park (\*)

## Parc départemental des Bords de Seine



Plan du projet (\*)



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Projet réalisé en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1  
 Projet améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et l'environnement naturel : 1

### Résultat

Espaces verts créés ou valorisés (m2) :  
 1 000 000

### Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : évolution de -7,4 à -3

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
 1, rue Champagne  
 78200 Mantes la Jolie  
 Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
 Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
 Sylvaine BAUDOUX - Directrice Aménagement, habitat et transport, CA2RS  
[s.baudoux@agglo2rs.fr](mailto:s.baudoux@agglo2rs.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet de mise en valeur d'un espace naturel permettant de créer un lien fort entre zone urbaine et bords de Seine, Parc écologique (premier maillon de Seine Park) est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

(\*) Crédits photos communauté d'agglomération 2 Rives de Seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Définition accélérée de projets de développement économique et d'une stratégie de déploiement de l'offre d'implantation en Seine

L'OIN propose de déployer, à l'échelle de la Seine Aval, une **offre d'implantation efficiente, attractive et complémentaire** pour les entreprises (locaux, foncier, desserte, services). Cela nécessite la mise en place d'une ingénierie dédiée et organisée pour définir un plan d'actions. Ce projet et son financement européen visent à **créer de façon accélérée** les conditions de déploiement d'une telle offre et de sa **promotion**. Plusieurs objectifs :

- Améliorer le taux d'emploi et proposer une part significative d'emplois peu qualifiés par le développement de filières innovantes offrant des emplois de tous niveaux de qualification, notamment les filières écoconstruction et efficacité énergétique, services et aide à la personne, éco-industries ;
- Etre en capacité de proposer la totalité de la Seine Aval et des territoires éligibles aux entreprises cibles (entreprises existantes ou nouvelles implantations) ;
- Disposer à moyen terme de produits d'accueil adaptés aux entreprises cibles.

### Le projet passe par plusieurs axes :

- Recensement et positionnement de l'offre d'implantation
- Connaissance du tissu économique
- Elaboration de la stratégie économique et positionnement marketing

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** contribuera à **améliorer le taux d'emploi** sur le territoire pour le rapprocher progressivement du taux moyen départemental, tout en proposant une **part significative d'emplois peu qualifiés** et donc adaptés aux publics éloignés de l'emploi, habitant en ZUS), par le développement de filières innovantes. Les actions menées de 2007 à 2009 porteront la part la plus importante de leurs fruits au-delà de cette période, puisque ce sont des actions visant à créer les conditions de l'attractivité du territoire pour la suite.

En plus des **créations/implantations d'entreprises**, ce projet aura un effet significatif en termes de **maintien d'entreprises** existantes et donc à la fois de **création et de maintien d'emplois** sur le territoire.



### Maître d'ouvrage

AUDAS (Agence d'Urbanisme  
et de Développement de la Seine-Aval)

### Dates de réalisation

Janvier 2007 / décembre 2009

### Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre  
l'ensemble du périmètre du PUI de Seine-Aval et  
de l'Opération d'Intérêt National

### Financement

**Montant total éligible** : 411 458,95 €  
**Montant FEDER** : 205 729,47 € (50%)  
AUDAS : 205 729,48 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 2

### Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 15  
Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 150  
Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 15  
Nombre d'emplois directs créés : 1 000

### Impact

Baisse du chômage dans les ZUS : -4,4%  
Baisse du chômage chez les hommes : -4,3%  
Baisse du chômage chez les femmes : -4,5%



Brochure de présentation du diagnostic 2009 des zones d'activités économiques de l'OIN Seine-Aval (\*)

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean Christophe RIGAL Directeur de l'AUDAS  
[jc.rigal@audas.fr](mailto:jc.rigal@audas.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La définition accélérée de projets de développement économique et de déploiement de l'offre d'implantation en Seine est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Studio Arts - Développement d'une structure de diffusion et de production

Les Studios de l'Espace Culturel Multimédia (ECM) reposent sur le déploiement de quatre initiatives intégrées au centre culturel Le Chaplin :

- Un **Studio Numérique**, qui prend la forme d'un atelier laboratoire utilisant les techniques multimédia, le traitement de l'information et l'algorithmie.
- Un **Studio Lab**, qui permet la coproduction de projets avec des artistes et entre les habitants, via notamment les outils de vidéo numérique et de l'informatique.
- Un **Studio Prod**, qui vise à répondre à des commandes par la production vidéographique et multimédia initiées par des artistes et des institutions.
- Des **points de rencontres mensuels « Points de Repères »**, moments de présentation des actions ou de rencontres thématiques.

Le projet se situe à Mantes-la-Jolie, au cœur du Val Fourré (ZUS de 22 000 habitants). Il permet de lutter contre la fracture numérique grâce au développement des **technologies de l'information et de la communication (TIC)**. Il assure des passerelles entre les différents acteurs du territoire : artistes, chercheurs et entreprises afin de promouvoir une **image innovante de l'agglomération**, et d'inclure les habitants dans une démarche de valorisation de la diversité des cultures et de mise en avant des potentiels créatifs locaux.

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** soutien une structure qui représente un lieu symbolique de **cohésion sociale**, de rencontre et de diffusion. Le Studio favorise l'attractivité de l'agglomération pour tous les publics. Le projet participe ainsi au développement **et à l'amélioration des infrastructures culturelles**, partie intégrante des thèmes développés par la stratégie de Lisbonne, et fait le lien avec les PME.

L'ECM Le Chaplin constitue donc un espace de réflexion et d'échanges autour des usages et des enjeux de la « **société numérique** », point de départ de **l'industrie de la création**.



— Périmètre du PUI

### Maître d'ouvrage

Centre culturel Le Chaplin

### Dates de réalisation

Janvier 2012 / Décembre 2013

### Lieu de réalisation

Mantes-la Jolie

### Financement

**Montant total éligible** : 308 610,78 €  
**Montant FEDER** : 89 829,90 € (29,11%)  
Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines : 900,00 €  
Commune : 175 880,88 €  
Ressources : 42 000 €



# STUDIO ART\_TICS\_VF

**ECM**  
Le Chaplin  
ATELIERS LABORATOIRES  
DE CREATIONS EN ARTS VISUELS

RESIDENCES  
ACQUISITIONS  
RECHERCHES  
DEVELOPPEMENTS

POINTS DE  
RENCONTRES

STUDIO NUMERIQUE

STUDIO LAB

STUDIO PROD



Espace Culturel Multimédia LeChaplin  
Place Pierre Mendès-France, 78200 Mantes-La-Jolie  
www.lechaplin.com | info@lechaplin.com | 01 30 63 78 00

© Préfecture IDF / centre culturel le chaplin / Le Studio Arts, TIC, VF - Développement d'une / 01/2013

Plaquette - Ateliers laboratoires de création en arts visuels (\*)

## HOSPICE SAINT CHARLES

Rosny-sur-Seine

### FESTIVAL TEXTILE(s)



Installation numérique

ID Textile : Marion Breton, Sylvie Breton

ENM : Olivier Chiroux

Studio numérique de l'ECM : Arnaud Sauvage, Pierre Kuény

01 30 42 91 55

Le studio numérique Arts-Tics-VF de l'ECM est soutenu



Flyer Festival Textile(s) - In Box (\*)



« Studio Arts - Développement d'une structure de diffusion et de production est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développe-

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations réalisées en matière d'accessibilité aux TIC : 1

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnemental naturel : 1

### Résultat

Fréquentation des services TIC mis en œuvre : 100 %

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Pierre KUENY - Directeur de l'ECM Le Chaplin  
[pkueny@lechaplin.com](mailto:pkueny@lechaplin.com)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Le Pôle Molière : un équipement plurifonctionnel aux espaces mutualisés à énergie positive

Ce projet a consisté à construire un équipement phare à l'échelle de la ville, au service de l'ensemble des habitants, implanté **au cœur du périmètre opérationnel de rénovation urbaine**, dans le quartier de la Vigne Blanche qui connaît actuellement une restructuration profonde, vers une ville plus transversale grâce à des équipements multifonctionnels et diversifiés.

Inauguré début 2015, le pôle s'inspire de la structure du village, en proposant un **équipement polyvalent et multi-activités**: il est composé de deux écoles maternelles (6 classes) et élémentaires (7 classes), d'une crèche (50 berceaux), d'une ludothèque, d'un restaurant équipé d'un réfectoire se transformant en salle d'exposition, d'un café des parents, d'un centre de ressources, d'une salle à dominante sportive et de salles polyvalentes. L'équipement offre de la liberté, du partage et de la transversalité et se présente comme une ville avec des rues, des places, des jardins et des équipements publics.

Cet équipement **s'inscrit dans une démarche environnementale forte**. Plurifonctionnel il vise à mutualiser les espaces pour optimiser la surface développée et les usages. Mais aussi, il s'agit d'un **bâtiment passif, à énergie positive**, qui bénéficie d'une certification HQE. Le terrain est situé sur un coteau à forte pente et aux grandes qualités paysagères. Il tient une place stratégique et est bordé par un axe majeur et 3 parcs urbains structurants dans la composition urbaine. Le FEDER a été mobilisé pour compenser les surcoûts ayant permis de garantir la haute performance énergétique du multi-équipement. Le Pôle Molière est **lauréat du concours BEPOS récompensant les projets les plus performants en matière d'économie d'énergie**.

Ce projet phare s'inscrit dans un programme de rénovation urbaine ambitieux et marque l'identité du nouveau quartier grâce à sa cohérence et à sa dimension structurante. Situé au cœur d'un quartier de rénovation urbaine, **ce projet crée les conditions de réussite d'un cohésion sociale** venant conforter durablement le projet de rénovation urbaine conduit par la ville.



— Périmètre du PUI

### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Septembre 2010/ mars 2013

### Lieu de réalisation

Situé dans la commune Les Mureaux, au cœur du périmètre de rénovation urbaine

### Financement

**Montant total éligible:** 1 423 080 €

**Montant FEDER:** 700 000 € (49%)

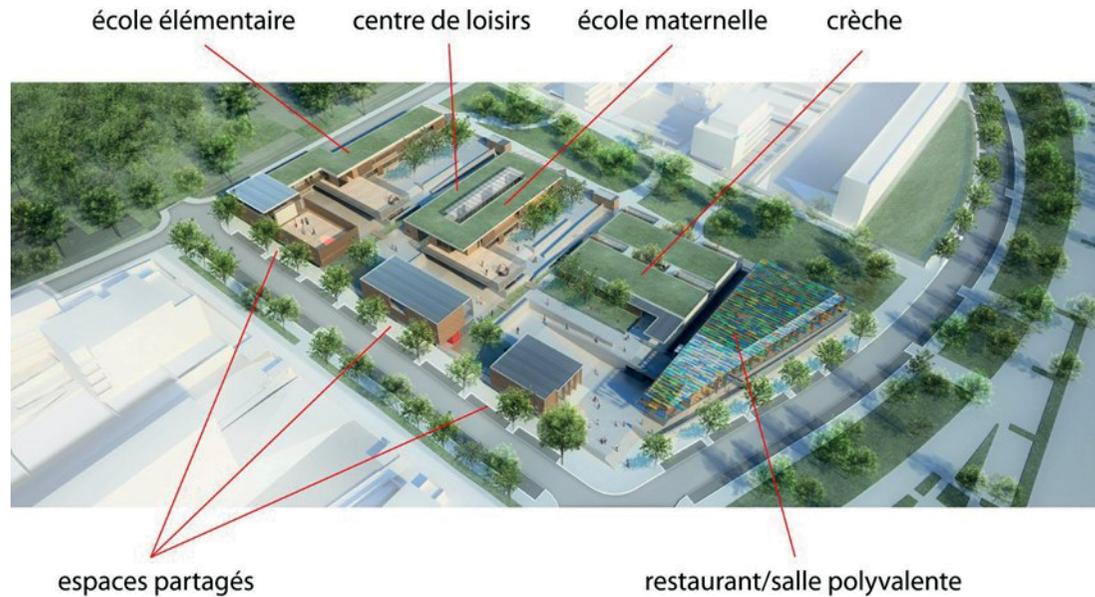
ANRU : 345 619€

Conseil général: 52 500 €

DDU: 40 345 €



## POLE EDUCATIF MOLIERE



© Préfecture IDF / Mairie des Mureaux / Pôle Molière / 04/2011

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

- Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 8
- Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1
- Nombre d'opérations d'augmentation de rendement énergétique : 1
- Nombre d'opérations de création et préservation d'espaces publics de qualité : 1

### Résultat

Fréquentation des équipements culturels

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
www.epamsa.fr

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet « Pôle Molière » est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Installation d'un Jardin de Cocagne : création d'un local professionnel

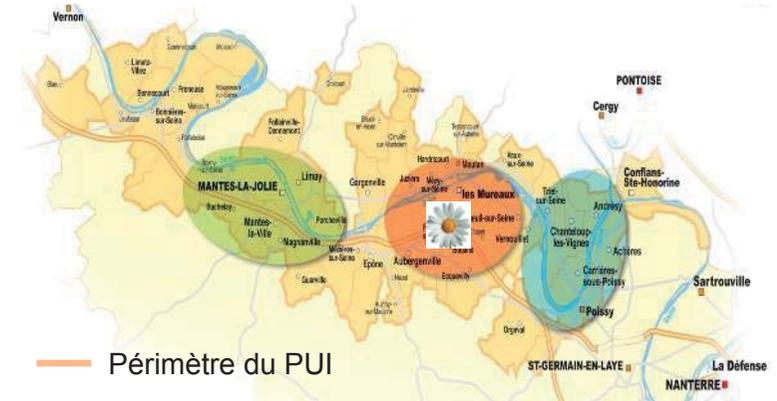
La commune des Mureaux a mis en place un "Jardin de Cocagne", qui est un **chantier d'insertion permanent**, adhérant au Réseau Cocagne et utilisant comme support un jardin maraîcher. L'objectif est de proposer un dispositif adapté en matière d'emploi, de formation et de suivi socioprofessionnel sur un territoire prioritaire. Ce jardin s'inscrit dans le cadre plus global du **projet de Maison de la Terre et de l'Eau**, qui vise à développer un pôle d'agriculture biologique intégrant de multiples fonctions telles que la production, commercialisation, insertion et éducation à l'environnement. Le jardin de Cocagne est une première étape de ce projet global, qui mettra en avant le volet insertion de la démarche.

Ce Jardin de Cocagne s'étend **sur un espace d'environ 8 ha**, à cheval sur la commune des Mureaux et la commune d'Evécquemont. Pour permettre la concrétisation du projet, la commune des Mureaux a mobilisé le soutien du FEDER pour la **réalisation d'un local professionnel d'une superficie de 400m<sup>2</sup> nécessaire à l'implantation du chantier d'insertion**. Ce local adapté, construit avec des matériaux caractéristiques (végétal, bois, terre crue et cuite) et d'une qualité environnementale et architecturale exemplaire, permet d'abriter:

- des espaces de vie et d'accueil (bureau des encadrant, salle de formation des salariés en insertion, vestiaires et sanitaires)
- et des espaces de distribution et de stockage des outils et des légumes biologiques.

Le chantier d'insertion, animé par l'association ACR, accueille **une vingtaine de salariés en insertion**. Ces personnes bénéficient d'une remise au travail dans le cadre de la production maraîchère, d'un accompagnement social et professionnel et de formations techniques complémentaires.

En plus de son impact positif sur l'insertion professionnelle de ces publics, ce projet s'articule dans les démarches mises en place localement, en partie avec l'aide du FEADER, **dans le cadre de l'agriculture biologique et des circuits courts** en complémentarité avec les maraîchers locaux. En organisant la vente directe de ses produits en circuit court, il contribue à répondre à une demande croissante des consommateurs en légumes biologiques commercialisés par des circuits courts. Il permet également de développer un espace accessible et partagé qui **rapproche le monde urbain et agricole**.



### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Juillet 2011 / décembre 2015

### Lieu de réalisation

Domaine agricole de La Haye sur la commune des Mureaux et la commune d'Evécquemont

### Financement

**Montant total éligible:** 420 293 €  
**Montant FEDER:** 210 000 € (50%)  
Commune Les Mureaux: 110 293 €  
DDU: 100 000 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations relatives au soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

### Résultat

taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel : 78%



## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
www.epamsa.fr

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)



## Lien utile

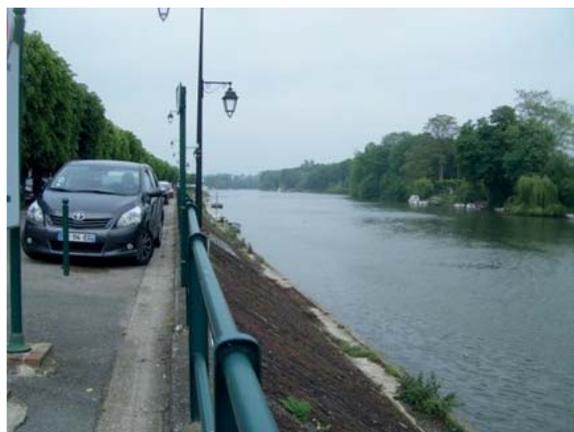
L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« Le projet « Jardin de Cocagne - Création d'un local professionnel » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015





Initialement



© Préfecture IDF / Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine  
Requalification des bords de Seine d'Andresy / 01/2015



En cours de réalisation

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

Nombre de mètres linéaires de revalorisation des berges de Seine : 1000m

Nombre de mètres linéaires de platelage : 288m

### Résultat

Fréquentation annuelle de bords de Seine après réaménagement (en pourcentage) : 25%

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
www.epamsa.fr

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
f.levi@epamsa.fr  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
a.comes@epamsa.fr  
Jean-Marie RIPART—Directeur du Développement économique à la CA2RS  
jm.ripart@agglo2rs.fr

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet d'aménagement des bords de Seine d'Andresy est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seines - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Maison des Insectes du Parc du Peuple de l'Herbe

Le Parc du Peuple de l'Herbe se situe sur la commune de Carrières-sous-Poissy au sein de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine. Ce parc contemporain, **associant qualité écologique et qualité de vie**, est en cours d'aménagement avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'environnement urbain et restaurer **et valoriser les habitats, la faune et la flore ainsi que les espaces comme les berges de Seine**. Il se situe en effet en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et favorise la transition entre la ville et la nature. Ce parc veut proposer un nouveau lieu de rendez-vous et de loisirs pour s'évader et se divertir. Il s'agit aussi de **sensibiliser le public aux enjeux écologiques et au développement durable** en restaurant le patrimoine naturel des Yvelines.

Au sein de ce parc, le projet ayant bénéficié du soutien du FEDER consiste à réaliser une **maison des insectes, équipement culturel et scientifique** destiné à la pédagogie de l'environnement grâce à la connaissance des insectes. Cette maison se compose d'une salle d'exposition d'insectes vivants, d'une salle de projection, d'une salle d'élevage d'insectes, de bureaux, d'une salle pédagogique et d'un espace d'accueil, et se destine à tous les publics.

La Maison des Insectes a permis de valoriser des **procédés de construction économique et écologique (construction bois)** mis en œuvre par des entreprises locales.

Cet équipement aura un **impact de sensibilisation à l'environnement notamment sur les publics issus des quartiers classés Zone Urbaine Sensible (ZUS)** et plus particulièrement ceux en proximité de l'infrastructure (ZUS Grésillons). En effet, la Maison des Insectes offre aux habitants un espace récréatif nouveau et de qualité et un support pour l'éducation à l'environnement auprès d'un public éloigné des questions environnementales : des activités pédagogiques liées aux questions de biodiversité et rôle des insectes dans l'environnement y sont déclinées et des manifestations y sont organisées (Fête de la nature).



Périmètre du PUI

### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine

### Dates de réalisation

Avril 2014 / juin 2015

### Lieu de réalisation

Commune de Carrières-sous-Poissy

### Financement

**Montant total éligible:** 2 991 092 €  
**Montant FEDER:** 1 111 582 € (37%)  
CA2RS: 450 000 €  
Conseil Régional : 800 000 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

Nombre de m<sup>2</sup> d'équipement culturel et scientifique : 800

Nombre de salle d'exposition et formation culturelles et scientifiques : 4

Animation d'envergure nationale : 3

### Résultat

Nombre de visiteurs de l'équipement par an : 50 000

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean-Marie RIPART—Directeur du Développement économique à la CA2RS  
[jm.ripart@agglo2rs.fr](mailto:jm.ripart@agglo2rs.fr)



## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« Le projet « Maison des Insectes du Parc du Peuple de l'Herbe » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Création d'une plate-forme de formation et d'innovation sur l'efficacité énergétique

La filière écoconstruction et efficacité énergétique a été retenue comme filière prioritaire de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. A ce titre, la ville des Mureaux se développe comme un territoire en pointe sur l'efficacité énergétique (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables) au niveau de la formation comme au niveau des équipements publics et du développement économique.

Dans ce cadre, la ville a souhaité créer un centre de formation sur l'efficacité énergétique, situé en Zone Franche Urbaine, avec comme objectif notamment de **favoriser la qualification de populations habitant en ZUS**, tout en favorisant un **brassage des niveaux d'études** en accueillant des formations initiales de niveau CAP à bac+8, des formations continues (y compris pour demandeurs d'emploi) ainsi que des **chercheurs** et en constituant un équipement rayonnant pour le territoire.

Cette « plate-forme efficacité énergétique » a été installée dans un bâtiment municipal réhabilité, suite à une étude de définition et de faisabilité cofinancée elle aussi par le FEDER. Il s'agit d'un concept innovant de plate-forme de formation et de test puisque **le bâtiment en lui-même constitue un support pédagogique et de recherche**. Ainsi, les solutions de réhabilitation, les équipements techniques (thermiques, réseaux, énergies renouvelables...), dispositifs de mesures et de capteurs du bâtiment sont conçus pour faire l'objet de travaux pratiques en fonctionnement réel sur la thématique de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. L'instrumentation de ce bâtiment intelligent permettra le test de solutions innovantes. Les établissements qui l'utiliseront pourront développer de nouvelles formations en s'appuyant sur les possibilités offertes par l'équipement.

Le projet est réalisé en **partenariat avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur et écoles d'ingénieur**. Des partenaires institutionnels et des entreprises ont également été associés à la définition du projet. L'objectif de fréquentation de l'équipement est de 500 à 700 apprenants par an (formation initiale ou continue).



— Périmètre du PUI

### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Juin 2012 / octobre 2014

### Lieu de réalisation

Commune des Mureaux - ZFU des Mureaux

### Financement

**Montant total éligible:** 1 374 540,52 €

**Montant FEDER:** 475 000 € (35%)

Commune des Mureaux: 280 964 €

Conseil régional: 618 576 €





© Préfecture IDF / Mairie des Mureaux  
bâtiment plateforme efficacité énergétique / 04/2013



© Préfecture IDF / Mairie des Mureaux / bâtiment plateforme efficacité énergétique / 01/2013



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre par an de bénéficiaires de formation utilisant le bâtiment plateforme énergie : 500

### Résultat

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les emplois créés par les investissements du PO : 33

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
www.epamsa.fr

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
f.levi@epamsa.fr  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
a.comes@epamsa.fr  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
vamblard@netvaldeseine.org

Nicolas FERRAND, Chef de projet filières - Commune des Mureaux  
nferrand@mairie-lesmureaux.fr



## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« Le projet « Création d'une plate-forme de formation et d'innovation sur l'efficacité énergétique » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1

Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

Opération de production d'énergie renouvelable : 1

### Résultat

Production d'énergie renouvelable (MWh/an) : 32 888



© Préfecture IDF / MUREAUX BOIS ENERGIE  
Création d'une chaufferie bois / 02/2015



### Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

### Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)  
Gwenaëlle GUILLAUME - Groupe Coriance  
[gwenaelle.guillaume@groupe-coriance.fr](mailto:gwenaelle.guillaume@groupe-coriance.fr)

### Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet « Création d'une chaufferie bois sur le réseau de chaleur des Mureaux » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015





sont heureux de vous inviter à une conférence de presse à l'occasion de :  
 - la création de l'association Plateforme Efficacité Énergétique Seine Aval  
 - la présentation des préconisations du projet européen CASH  
"CASH" ACTION for Sustainable Housing / "CASH" des villes pour le logement durable.

**Le jeudi 28 février 2013 à 11h**

Salle du Conseil municipal - Mairie des Mureaux  
 Place de la Libération - 78130 Les Mureaux

Merci de confirmer votre présence avant le 21 février auprès de M. Nicolas Perard : nperard@mairie-mureaux.fr

**Les membres fondateurs**



**Avec le soutien de**



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Mise en place des équipements scientifiques et techniques nécessaires au démarrage de l'exploitation de la plateforme : 1

### Résultat

Taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel: 33%

Nombre d'élèves utilisant la plate-forme chaque année (une fois en régime de croisière) : 500

Nombre d'élèves habitant en ZUS ou fréquentant un établissement en ZUS utilisant la plateforme chaque année (une fois en régime de croisière) : 100

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
 1, rue Champagne  
 78200 Mantes la Jolie  
 Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
 Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
 Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)  
 Mohamed ALI - Président de la Plate-forme efficacité énergétique Seine Aval  
[pfenergie-seineaval@mairie-lesmureaux.fr](mailto:pfenergie-seineaval@mairie-lesmureaux.fr)



## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« Le projet « Appui au démarrage de la plate-forme efficacité énergétique Seine Aval » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 5

Nombre de demandes d'implantation: 30



## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)  
Stéphanie LEJEUNE - Assistance technique  
[slejeune@netvaldeseine.org](mailto:slejeune@netvaldeseine.org)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le projet « Relancer l'attractivité des zones d'activité économique des Garennes » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Requalification de la zone d'activités économiques des Closeaux Nord à Buchelay et Mantes-la-Jolie

La requalification de la zone d'activités économiques des Closeaux Nord s'inscrit dans un **projet global de requalification des zones d'activités du Mantois** qui poursuit les objectifs généraux suivants :

- inscrire les requalifications des zones d'activités dans une démarche d'attractivité du territoire par des aménagements de qualité et durable ;
- améliorer l'image des zones d'activités par la mise en valeur de leurs espaces publics ;
- améliorer la qualité de vie des usagers (professionnels des entreprises et usagers) ;
- améliorer le fonctionnement et la qualité environnementale.

La zone d'activités des Closeaux Nord se situe sur les communes de Buchelay et de Mantes-la-Jolie. Elle fait partie d'un périmètre à **fort potentiel de développement économique** grâce à sa proximité avec l'A13 (axe Paris-Rouen) et accueille de nombreuses entreprises. Elle souffre toutefois d'un manque de lisibilité de ses accès et d'une organisation de l'espace public perfectible.

Les aménagements réalisés sur la zone s'inscrivent **dans une démarche de développement durable respectueuse de l'environnement**, visant à développer des modes de circulation en complément de l'automobile. Ainsi, parmi les aménagements réalisés avec l'aide du FEDER, on compte la reprise de façon durable des espaces publics, la restructuration des cheminements piétons sur l'ensemble de la zone, des plantations visant à améliorer la qualité paysagère et environnementale du site, le développement d'une trame végétale de qualité, l'amélioration de l'accessibilité notamment par la pose d'une signalétique adaptée et des dispositifs assurant la sécurité de la zone (éclairage, signalétique). Ainsi, **le FEDER a apporté une réelle plus-value à la qualité de la zone d'activités par rapport aux travaux de requalification traditionnels**, notamment en matière de développement durable.

A travers l'amélioration de l'attractivité et de la fonctionnalité de la zone d'activités des Closeaux, ce projet **favorisera l'implantation de nouvelles entreprises et devrait engendrer des créations d'emplois.**



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines

### Dates de réalisation

Janvier 2012 / juin 2015

### Lieu de réalisation

Commune de Buchelay et Mantes-la-Jolie - ZAE des Closeaux Nord

### Financement

**Montant total éligible:** 1 383 741 €  
**Montant FEDER:** 458 107 € (33%)  
CAMY: 851 650 €  
Conseil général: 118 000 €  
STIF: 29 250 €





© Préfecture IDF / Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines  
Requalification de la ZAE Cloiseaux Nord / 11/2013



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

### Résultat

Nombre de m<sup>2</sup> de cheminements doux réalisés : 2300m<sup>2</sup>

Nombre de m<sup>2</sup> de massifs arbustifs plantés : 1100m<sup>2</sup>

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
www.epamsa.fr

## Contact (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Lucile CHENU - Chargée de mission politique de la ville à la CAMY  
[lucile.chenu@camy-info.fr](mailto:lucile.chenu@camy-info.fr)



## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

« Le projet « Requalification de la zone d'activités économiques Buchelay et Mantes la Jolie » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos PRIF - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Mise en place d'un dispositif d'appui au développement de la filière éco-construction et efficacité énergétique et soutien à l'émergence de la filière éco-construction et efficacité énergétique en Seine-Aval

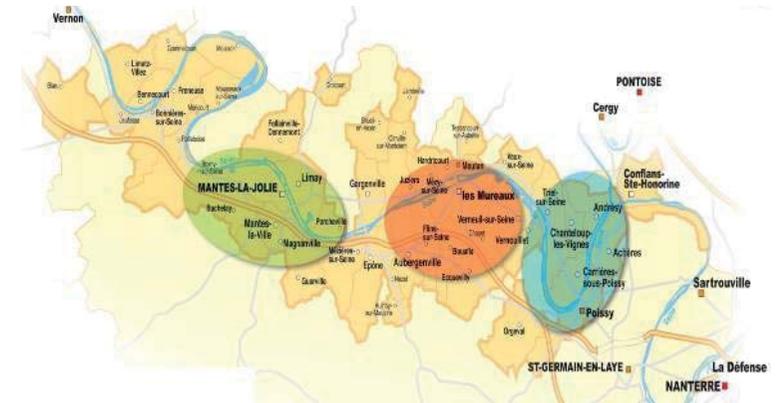
Les acteurs de l'Opération d'Intérêt National (OIN) souhaitent faire de la filière **éco-construction et efficacité énergétique un secteur d'activités majeur** en Seine Aval. Des études ont montré que la mise en place d'un dispositif d'appui au développement et à la structuration de cette filière aurait un effet de levier important. Seine-Aval est un territoire en difficulté mais qui saurait bénéficier des potentialités de marché très importantes du secteur de l'éco-construction.

A travers l'intervention du **FEDER**, le développement de cette filière permettra le développement d'emplois diversifiés (en niveau de qualification) ainsi qu'une qualification du territoire grâce à l'exemplarité des niveaux de performance environnementale des opérations d'aménagement et de construction. Il s'agit, dans le cadre du projet d'Ecopôle, de mettre en place un dispositif permettant d'accélérer le développement de la filière.

### Les principales actions seront :

- Activer et amplifier le marché de l'éco-construction (maîtres d'ouvrage publics, privés et particuliers) ;
- Recenser et mettre en réseau les acteurs de la filière ;
- Accompagner les acteurs et les projets ;
- Promouvoir le territoire en tant que précurseur dans le secteur à travers la réalisation d'opérations exemplaires ;
- Promouvoir le territoire à des fins d'implantation de nouveaux acteurs de la filière (entreprises, organismes de formation et/ou de recherche, bureaux d'étude) ;
- Créer les conditions de la pérennité du dispositif après le financement FEDER.

L'objectif de ce projet est de **soutenir l'émergence de la filière éco-construction et efficacité énergétique** sur le territoire Seine Aval. Le développement de cette filière va permettre l'installation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois sur l'ensemble du territoire. Combiné avec le développement de nouvelles formations et les aides à la réinsertion professionnelle, le développement de cette filière prioritaire va permettre de créer de nouveaux emplois locaux, durables et non dé-localisables accessible à différents niveaux de formation.



### Maître d'ouvrage

Etablissement Public d'Aménagement du  
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)  
Agence d'Urbanisme et de Développement  
de la Seine Aval (AUDAS)

### Dates de réalisation

AUDAS : Janvier 2007 / décembre 2010  
EPAMSA : Mars 2010 / décembre 2011

### Lieu de réalisation

L'aire d'intervention du projet couvre  
l'ensemble du périmètre du PUI de Seine-Aval et  
de l'Opération d'Intérêt National

### Financement

AUDAS  
Montant total éligible : 314 794,42 €  
Montant FEDER : 128 563,93 € (40,84%)  
ADEME : 44 966,06 €  
AUDAS : 136 264,43 €  
Caisse des dépôts et consignations : 5 000,00 €

EPAMSA  
Montant total éligible : 255 288,21 €  
Montant FEDER : 127 464,11 € (49,93%)  
ADEME : 19 459,53 €  
EPAMSA : 108 264,57 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

AUDAS  
Nb d'opérations visant la promotion de  
l'entrepreneuriat : 10

EPAMSA  
Nb d'opérations visant la promotion de  
l'entrepreneuriat : 5

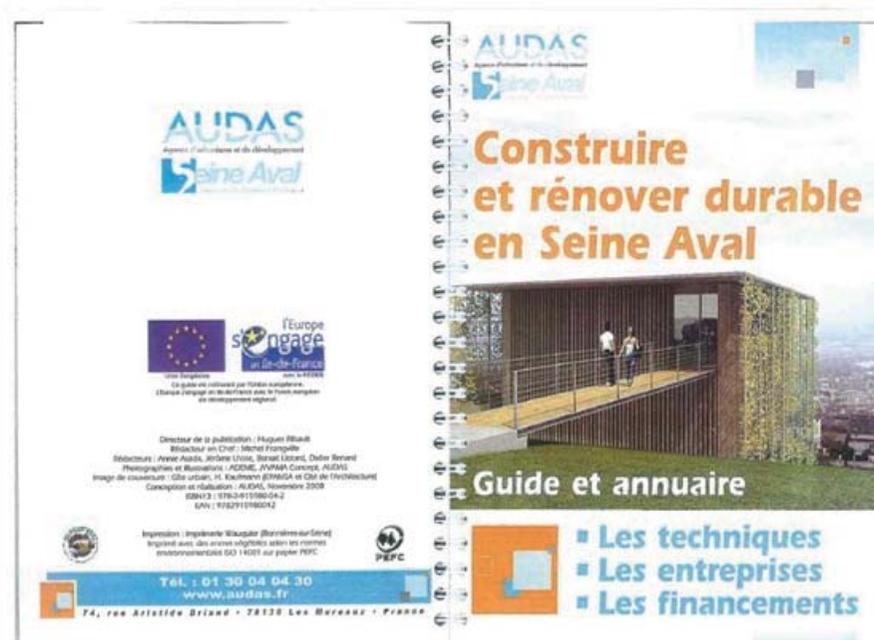
### Résultat

AUDAS  
Nb d'entreprises créées sur les territoires de projets :  
150

Taux de recrutement des habitants en ZUS sur les  
emplois créés par les investissements du Programme  
Opérationnel : 15

Nb d'emplois directs créés : 800

EPAMSA  
Nb d'entreprises ayant rejoint le réseau : 100



Guide et annuaire - Construire et rénover durable en Seine-Aval (\*)

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean Christophe RIGAL - Directeur de l'AUDAS  
[jc.rigal@audas.fr](mailto:jc.rigal@audas.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La mise en place d'un dispositif d'appui au développement de la filière éco-  
énergétique et soutien à l'émergence de la filière éco-construction et efficacité  
énergétique en Seine-Aval est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

nombre d'équipements majeurs de formation et de recherche mis en place : 3

### Résultat

Taux de recrutement des habitants en Zones Urbaines Sensibles sur les emplois créés par les investissements du Programme Opérationnel: 33%

Nombre d'élèves utilisant la plate-forme chaque année (une fois en régime de croisière) : 500

Nombre d'élèves habitant en ZUS ou fréquentant un établissement en ZUS utilisant la plateforme chaque année (une fois en régime de croisière) : 100

Nombre de projets de recherche menés par an sur les équipements de la plate-forme (une fois en régime de croisière): 5

### Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

### Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)

Mohamed ALI - Président de la Plate-forme efficacité énergétique Seine Aval  
[pfenergie-seineaval@mairie-lesmureaux.fr](mailto:pfenergie-seineaval@mairie-lesmureaux.fr)

### Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'achat de systèmes et équipements majeurs de formation recherche pour la plateforme efficacité énergétique de Seine-Aval est cofinancée par l'Union européenne.

(\*) Crédits photos PRIF - Commune des Mureaux - Plate Forme Energétique Seine Aval – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Aménagement de l'Ecoparc des Cettons

ZAC des Cettons II est une zone d'activité à vocation artisanale et industrielle, créée en 2007 à l'initiative de la communauté de communes des 2 Rives de Seine. Cette zone a été initiée pour permettre le **développement économique et social** d'un territoire en mal d'emplois et soucieux de préserver ses moyens de développement futurs.

Ce projet prévoit l'aménagement de cette zone dans une démarche pragmatique, ambitieuse et innovante en matière de **développement durable**. Cette démarche s'inscrit dans le cadre plus large porté par la communauté de communes des 2 Rives de Seine, l'OIN Seine Aval ainsi que le département des Yvelines et participe ainsi à son échelle à la dynamique du territoire sur ce thème. Elle a été intégrée à chaque phase du projet : de la conception du plan masse, ouvert et évolutif, aux discussions avec les entreprises, en passant par la conception des espaces publics, des réseaux, de la voirie et le soin apporté au choix des végétaux pour garantir la biodiversité.

L'objectif principal des Cettons II est fondamentalement l'**augmentation du taux d'emploi**. La nouvelle ZAC compléter l'offre du tissu économique existant en travaillant en synergie avec les parcs d'activités existants. Toutefois, l'**éco-construction**, fer de lance de l'OIN et de la CC2RS, ainsi que l'**économie sociale et solidaire** seront privilégiées.

Dans le cadre du projet « Ecoparc des Cettons », le **FEDER** intervient surtout pour faciliter la **conciliation entre le développement économique et le développement durable**. Cette volonté se retrouve aussi bien dans sa conception que dans sa réalisation, faisant ainsi de l'Ecoparc une opération « test » qui fera **référence** pour tous les parcs d'activités de demain.

L'aménagement de l'Ecoparc des Cettons permettra le développement d'un potentiel d'emplois correspondant au bassin d'emploi, grâce à l'accueil de nouvelles entreprises artisanales et industrielles sur le territoire.



### Maître d'ouvrage

AFTRP - Agence Foncière et technique de la Région Parisienne

### Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2011

### Lieu de réalisation

Chanteloup-les-Vignes

### Financement

Montant total éligible : 1 250 000 €  
Montant FEDER : 126 346,61 € (10,11%)  
AFTRP : 1 123 653,39 €





Le projet en cours de réalisation (\*)



Visuel après travaux (\*)

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 15

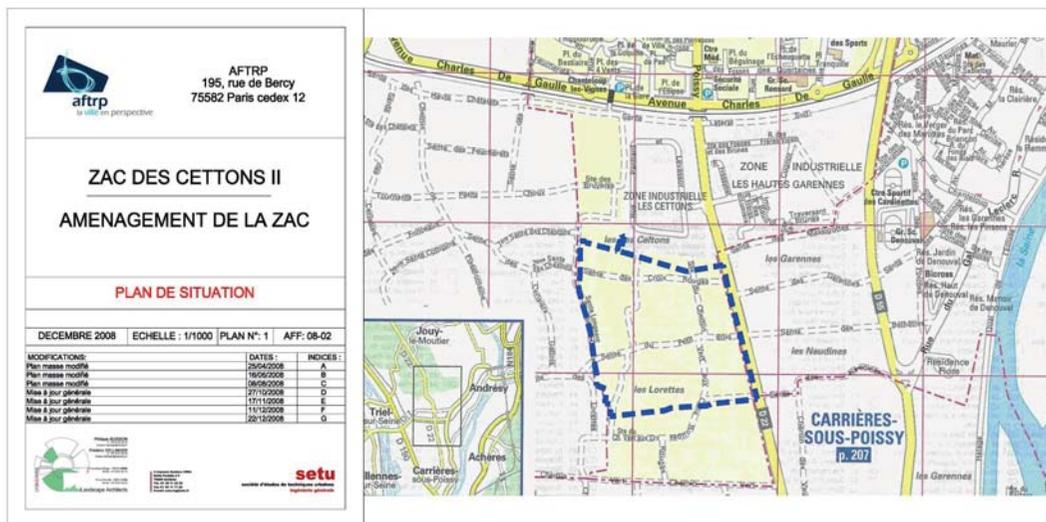
Nombre d'emplois directs créés : 600

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes des femmes) : -4,4%

Baisse du taux de chômage des hommes : -4,5%

Baisse du taux de chômage des femmes : -4,3%



Plan de situation du projet d'Eco parc (\*)

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Christine GEROME, chef de projet AFTRP  
[c.gerome@AFTRP.com](mailto:c.gerome@AFTRP.com)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'aménagement de l'éco-parc des Cettions est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

pénne.



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Création et aménagement d'un espace de conseil-formation-recherche sur l'éco-construction

Le projet consiste à créer une Agence Eco Construction Seine Aval, espace dédié à l'écoconstruction et à l'écorénovation, réunissant ainsi sur un même site géographique un ensemble de services adaptés au développement des acteurs de l'écoconstruction :

- Un **espace de conseil, d'information et de sensibilisation** : à destination des professionnels du secteur, des collectivités territoriales, des architectes ou des particuliers ;
- Un **centre de formation destiné aux nouveaux métiers de l'écoconstruction** : à destination de tous les publics intéressés par ces métiers, il vise à transmettre les compétences à l'ensemble des professionnels du bâtiment ;
- Un **espace pour favoriser la mise en réseau des acteurs économiques du secteur**, constituer un réseau de professionnels et contribuer au développement de cette filière sur le territoire.

**Ce projet se décompose en un programme d'actions sur trois ans :**

Volet information, sensibilisation et accompagnement : permanence de spécialistes du conseil en éco-habitat, programme de visites de réalisations d'éco-habitat, création d'une base de données des éco-matériaux et déclinaison en espaces de démonstration, organisation de conférence citoyenne, accompagnement de projets ;

Volet structuration de l'offre : conférences-ateliers, programmes de formation, développement de coopératives artisanales, démonstrations de produits ;

Volet prospectif : mise en place d'un observatoire de la prospective veille technologique, organisation de la R&D, mobilisation des acteurs pour les appels à projets.

Le **FEDER** participera, dans le cadre de ce projet, au développement économique du territoire par l'émergence d'une nouvelle filière économique génératrice d'emploi en lien avec la population des quartiers ZUS.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération des  
Deux Rives de Seine (CA2RS)

### Dates de réalisation

Janvier 2009 / décembre 2011

### Lieu de réalisation

Chanteloup-les-Vignes

### Financement

**Montant total éligible** : 422 804,98 €

**Montant FEDER** : 211 402,49 € (50%)

Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine :  
211 402,49 €







Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Etude préalable à la requalification et à l'extension éventuelle de la ZAE de l'entrée Sud Ouest des Mureaux

L'entrée sud-ouest de la Ville des Mureaux comprend **plusieurs zones et espaces d'activités** en son sein dont celle dite "des Garennes " qui est la principale Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Seine Aval avec ses 160 établissements et ses 2 000 salariés sur une superficie de 78 ha.

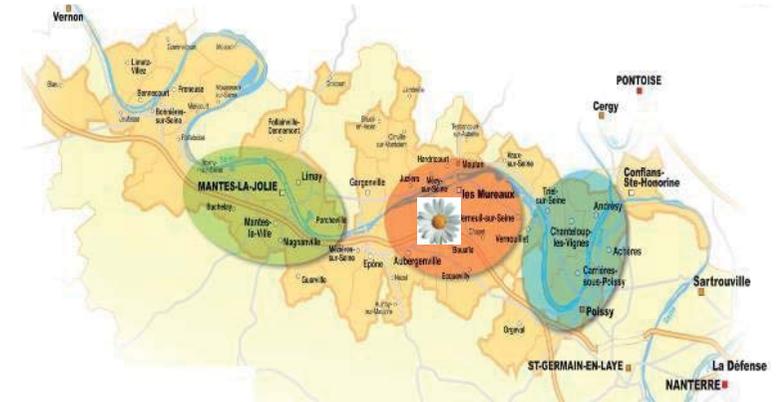
L'attractivité et le dynamisme de cette entrée sud-ouest commencent à marquer le pas (vieillesse perceptible, services aux entreprises limités...), ce qui constitue un risque à moyen terme au mieux de stagnation et au pire de départ d'entreprises. En parallèle, **de nouvelles opportunités de développement sont apparues, ce qui amène les élus de la Commune des Mureaux à projeter une requalification et éventuellement une extension de cette zone d'activités de l'entrée sud-ouest, afin d'en faire l'une des principales vitrines économiques de Seine Aval** et de la future Communauté d'Agglomération.

Parmi les champs de requalification envisagés figurent ceux mis en avant par le Conseil Général dans son dispositif d'incitation aux requalifications des zones d'activités :

- **Mise en valeur** des entrées de zone
- **Réfection des réseaux, de la voirie, des espaces verts**
- Développement des **réseaux de télécommunication** (très haut débit, notamment)
- Renforcement de la **sécurité**
- **Signalétique interne et balisage externe**
- Amélioration des **services aux entreprises et salariés**.

L'ambition politique est aussi de **porter une attention toute particulière à la préservation de l'environnement dans les préconisations et travaux de requalification**.

L'étude préalable a pour objet d'apporter des réponses aux problématiques principales se posant en amont de la requalification : aspects stratégiques, techniques, financiers, phasage, etc. **Ainsi, avec le soutien du FEDER, la commune des Mureaux pourra développer une stratégie afin d'améliorer l'attractivité et de relancer le dynamisme économique de l'entrée sud-ouest de son territoire.**



### Maître d'ouvrage

Commune des Mureaux

### Dates de réalisation

Août 2010 / novembre 2011

### Lieu de réalisation

Entrée sud-ouest des Mureaux

### Financement

**Montant total éligible : 127 858,60 €**  
**Montant FEDER : 49 315,06 € (38,57%)**  
Conseil Général : 53 425,76 €  
Commune des Mureaux : 25 090,78 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projets : 10

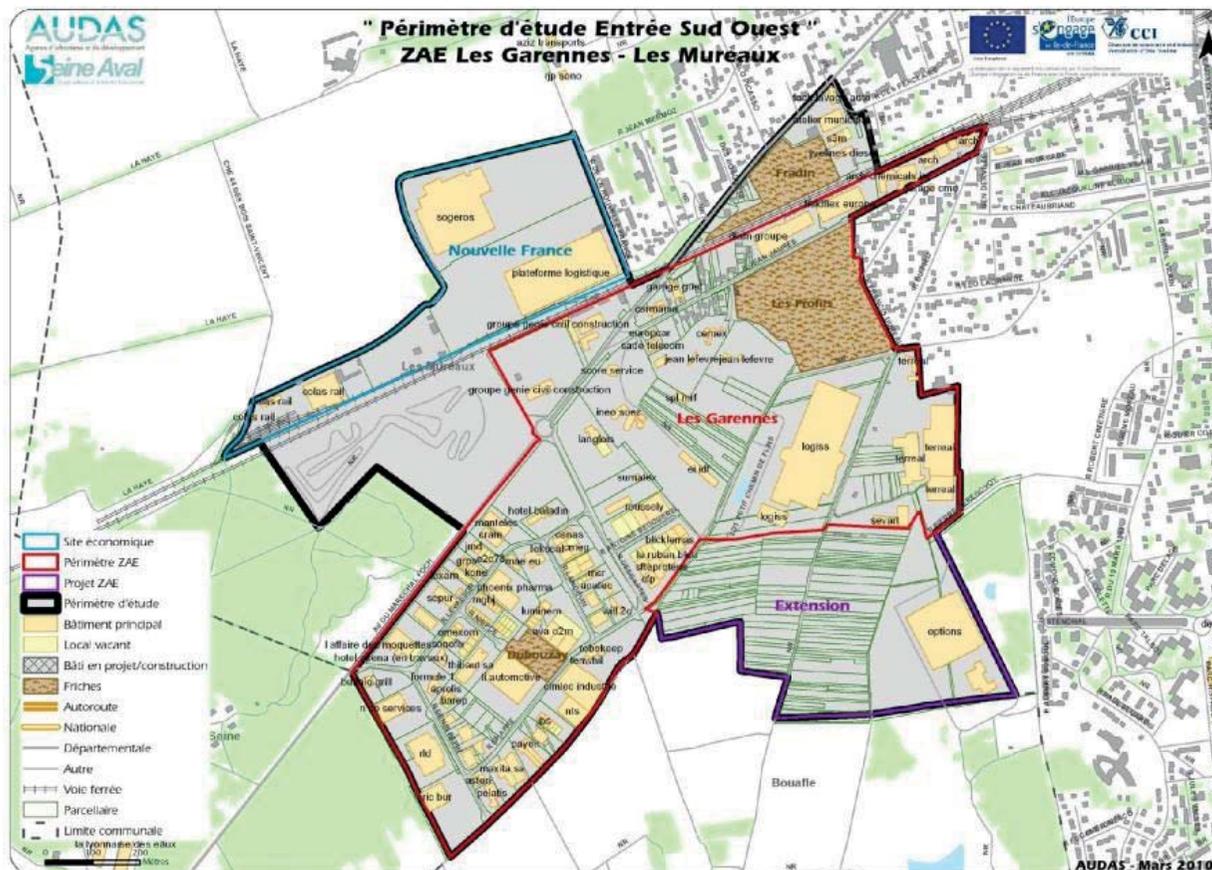
Nombre d'emplois directs créés : 40

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : de 24 à 19

Baisse du taux de chômage des hommes (en pourcentage) : de 24,2 à 19,9

Baisse du taux de chômage des femmes (en pourcentage) : de 23,8 à 19,3



Périmètre d'étude Entrée Sud Ouest (\*)

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Claire VIALLEFONT - Directrice de l'urbanisme  
[cviallefont@mairie-lesmureaux.fr](mailto:cviallefont@mairie-lesmureaux.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« L'étude préalable à la requalification et à l'extension éventuelle de la ZAE de l'entrée sud-ouest des Mureaux est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos Préfecture IDF/ Mairie des Mureaux – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 19/06/2012



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1  
Nombre d'équipements scientifiques ou technologiques soutenus : 1  
Ouverture du pôle de sensibilisation : 1

### Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 1

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : -4,4%  
Baisse du taux de chômage des hommes : -4,5%  
Baisse du taux de chômage des femmes : -4,3%



*Le kiosque avant travaux (\*)*



*Le kiosque infos énergie (\*)*



*Ma maison pour Agir (\*): une maison à énergie positive à découvrir aux Mureaux du 22 avril au 14 mai 2011*



*Projet issu de la réflexion de Michel Chevalet, journaliste scientifique; cette maison est une habitation à vocation pédagogique (\*)*

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contact (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Brigitte BONAFoux - Directrice des services aux habitants et développement durable  
[bbonafoux@mairie-lesmureaux.fr](mailto:bbonafoux@mairie-lesmureaux.fr)  
Véronique AMBLARD - Cellule Europe  
[vamblard@netvaldeseine.org](mailto:vamblard@netvaldeseine.org)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« La création d'un kiosque énergie est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Réalisation exemplaire en matière de développement durable d'un gîte urbain

Ce projet s'insère dans la dynamique de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval et participe au développement du secteur de la Boucle de Chanteloup. Le choix de son implantation n'est pas neutre : il s'agit de jouer sur le rapport avec le paysage, d'initier une autre forme d'habitat et de créer une forme d'émulation pour les futures constructions. Le gîte urbain démontre qu'il existe d'autres formes et approches de la construction plus soucieuses du respect de l'environnement. Dans ce cadre là, le **FEDER** a ainsi contribué à la réalisation d'un projet expérimental et novateur.

Cette construction sera **ouverte au public, aux personnes et entreprises** et permettra d'apporter des **démonstrations** de principes constructifs. Elle constituera un lieu de réunion offrant des possibilités d'hébergement.

L'EPAMSA en assurera la gestion et le fonctionnement. A terme, les lieux serviront principalement à valoriser des actions d'éco-construction et/ou de développement durable. La commune de Chanteloup ou la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine (C2RS) seront des partenaires privilégiés pour l'animation du lieu en fonction des projets développement durable qu'elles entendent promouvoir.

Le montage du projet vise également la création d'un **mini-cluster d'entreprises** recherchant à tester leur démarche innovante. L'impact est également important en matière d'**image** et de **soutien au développement de la filière éco-construction** que développe la CA2RS.

Le projet n'est pas situé directement sur la ZUS de Chanteloup-les-Vignes mais, de par sa proximité, il concourt à la modification de son image.

Ce Projet s'inscrit dans la stratégie communale d'attractivité. Il participe ainsi au **renouvellement urbain** et à la **politique de diversification de l'habitat** en participant au changement d'image de la commune auprès des investisseurs et autres opérateurs.

Il concourt également à augmenter la **visibilité du territoire** du point de vue de la dynamique économique, en lien avec les entreprises implantées localement.



### Maître d'ouvrage

Etablissement Public d'Aménagement du  
Mantois Seine-Aval (EPAMSA)

### Dates de réalisation

Février 2008 / octobre 2010

### Lieu de réalisation

Chanteloup-les-Vignes (rue des côtes blanches)

### Financement

**Montant total éligible** : 666 561,96 €  
**Montant FEDER** : 96 367,31 € (14,46%)  
Autres montants (EPAMSA) : 570 194,65 €





Le terrain du projet à l'état initial (\*)



Les travaux de construction du gîte urbain (\*)



Maquette du projet (\*)



Gîte construit (\*)



« La réalisation exemplaire en matière de développement durable d'un gîte urbain est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

(\*) Crédits photos EPAMSA – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Nb de projets de construction et d'approche  
environnementale de l'urbanisme : 1  
Actions de communication et de sensibilisation : 10  
Nombre de projets HQE : 1

### Résultat

KWh d'énergie primaire consommée par m<sup>2</sup> par an  
dans le bâtiment, selon les modes de calcul de la  
réglementation en vigueur : 9

### Impact

Incitation au développement de l'habitat durable : 1

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Regis POZZA - Ingénieur travaux EPAMSA  
[r.pozza@epamsa.fr](mailto:r.pozza@epamsa.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Parc immobilier dédié à la filière de l'écoconstruction

La Communauté d'Agglomération a entrepris un **vaste plan d'actions visant à positionner le territoire des 2 Rives de Seine comme fer de lance du pôle écoconstruction** à l'échelle de l'opération d'Intérêt National Seine Aval. Les diverses études de préfiguration de ce plan stratégique ont **confirmé le potentiel d'emploi et d'implantation d'entreprises** dans les années à venir.

La communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a d'ores et déjà entrepris de développer une zone d'activité dédiée aux activités industrielles de l'éco-construction, en connexion directe avec la voie fluviale : l'Ecopôle des Deux Rives de Seine comprenant le secteur des Trois Cèdres de Carrières-sous-Poissy et le secteur des Grésillons/Bouveries de Triel sur Seine. La CA2RS souhaite immédiatement impulser la dynamique de cet Ecopôle avec la **mise en service d'un parc immobilier dédié aux acteurs économiques de la filière : le parc de l'écoconstruction.**

Cet ensemble comprendra :

- **Un espace de vente** d'environ 911 m<sup>2</sup> SHON destiné à la location pour une ou des enseignes de distribution d'éco-matériaux.
- **Un hall d'exposition** de 393 m<sup>2</sup> SHON et en R+1 une surface de bureaux de 303 m<sup>2</sup> SHON permettant d'accueillir le centre de ressource du Parc éco construction comprenant un hall de démonstration du savoir-faire des entreprises résidente du Parc, une cafétéria, les services d'appui aux entreprises ainsi que l'Agence Eco-construction transférée de Chanteloup pour l'occasion.
- **Un Hôtel d'entreprise couplé avec une pépinière** d'une surface de 783m<sup>2</sup> SHON (R+2) destinés à la location de bureaux pour des entreprises de la filière

**L'ensemble du programme sera réalisé dans le respect des niveaux d'économie d'énergie** correspondant à la réglementation THPE (Très Haute Performance Energétique) 2005 avec une visée de la future réglementation THPE 2012 ainsi que dans une **perspective d'intégration de matériaux de type éco-construction** (ossature et bardage bois, toiture végétalisée ...).

**Grâce au soutien du FEDER**, ce projet permettra donc à la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine **de soutenir une filière économique d'avenir, d'encourager la création d'emplois, ainsi que de contribuer à la promotion du développement durable.**



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération  
2 Rives de Seine

### Dates de réalisation

Septembre 2010 / mai 2012

### Lieu de réalisation

Carrières-sous-Poissy

### Financement

**Montant total éligible** : 2 906 145 €  
**Montant FEDER** : 1 405 100 € (48,35%)  
Conseil régional : 590 247,00 €  
Conseil Général : 376 389,00 €  
Communauté d'agglomération  
2 Rives de Seine : 534 409,48 €





## PARC ECO CONSTRUCTION DES 2 RIVES DE LA SEINE

Etat initial –

localisation du projet



Le parc écoconstruction est cofinancé par l'Union Européenne  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional

© Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 Rives de Seine  
PARC DE L'ECOCONSTRUCTION / 04/2011

Etat initial et localisation du projet de parc (\*)

Parc immobilier en cours de réalisation (+)



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Opérations visant la promotion de l'entreprenariat : 1  
Réalisation d'un hôtel d'entreprise : 1  
Réalisation d'un centre de ressources à destination des entreprises : 1

### Résultat

Nombre de produits technologiques innovants commercialisés : 1  
Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projet : 6  
Nombre d'emplois directs créés : 30

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : de 24 à 19,6  
Baisse du taux de chômage des hommes (en pourcentage) : de 23,8 à 19,3  
Baisse du taux de chômage des femmes (en pourcentage) : de 24,2 à 19,9

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Jean Marie RIPART - Directeur développement économique, CA2RS  
[jm.ripart@agglo2rs.fr](mailto:jm.ripart@agglo2rs.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



« Le parc immobilier dédié à la filière de l'écoconstruction est cofinancé par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photo Préfecture IDF / communauté d'agglomération 2 rives de seine – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite  
(+) Crédits photo Communauté d'agglomération 2 rives de seine - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Etablissement Public d'Aménagement du Mantois  
Seine-Aval (EPAMSA)

## Structuration et développement d'une offre immobilière adaptée aux jeunes entreprises innovantes du Mantois

La création d'entreprises constitue un des moteurs de l'innovation et participe du développement du tissu économique local. La volonté de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines est **d'accompagner cette politique de soutien à l'innovation et à l'esprit d'entreprise en structurant et en développant une offre immobilière adaptée** aux besoins des créateurs d'entreprises.

La capacité d'accueil de cette nouvelle offre immobilière sera **d'environ 70 sociétés en création et en développement**. Le positionnement attendu en termes de secteurs d'activités attendus porte en **priorité sur les activités véhiculant une image attractive** et vecteurs de différenciation pour l'équipement. Ainsi, l'accueil des entreprises développant une activité dans les domaines suivants est visé : mécatronique, éco-activités (préventives, curatives et éco-construction), projets à fort levier pour l'emploi sur le territoire du Mantois, et projets viables dont le porteur est issu du territoire.

L'équipement assurera les fonctions suivantes :

- immobilière : **mise à disposition de locaux** aménagés à coût réduit et sous conditions précaires
- **service** de base : accueil et permanence téléphonique, fax, secrétariat, courrier, reprographie,...
- **conseil et expertise** : montage de dossier, mise en relation avec des professionnels et/ou des partenaires, ...
- **animation** : pour favoriser les échanges entre entreprises et leur insertion dans le tissu économique local

Ainsi, dans le cadre de ce projet, **le FEDER contribuera au dynamisme local de l'activité et de l'emploi ainsi qu'à l'attractivité économique** du territoire du Mantois.



### Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération  
de Mantes en Yvelines

### Dates de réalisation

Décembre 2009 / juin 2011

### Lieu de réalisation

Buchelay

### Financement

**Montant total éligible** : 6 958 600,00€  
**Montant FEDER** : 1 500 000,00 € (21,56%)  
Communauté d'Agglomération  
de Mantes en Yvelines : 5 458 600,00 €



## Indicateurs prévisionnels

### Réalisation

Opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

### Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projet : 50

Nombre d'emplois directs créés : 70

### Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (Hommes et Femmes) (en pourcentage) : de 24 à 19,6

Baisse du taux de chômage des hommes (en pourcentage) : de 24,2 à 19,9

Baisse du taux de chômage des femmes (en pourcentage) : de 23,8 à 19,3

## Coordonnées du chef de file

EPAMSA  
1, rue Champagne  
78200 Mantes la Jolie  
Tél : 01.39.29.21.21  
[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Contacts (chef de file/MO)

Fabrice LEVI - Directeur Europe  
[f.levi@epamsa.fr](mailto:f.levi@epamsa.fr)  
Anne COMES - Chargée du suivi PUI Seine Aval  
[a.comes@epamsa.fr](mailto:a.comes@epamsa.fr)  
Stéphanie ROLLAND - Responsable de la Ville, emploi, insertion  
[stephanie.rolland@mantesenyvelines.fr](mailto:stephanie.rolland@mantesenyvelines.fr)

## Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



Travaux de réalisation de l'équipement immobilier (\*)



Bâtiments au cours de la réalisation des travaux (+)



Bâtiments à l'état final du projet (\*)



« La structuration et le développement d'une offre immobilière adaptée aux jeunes entrepreneurs innovants du Mantois sont cofinancés par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(\*) Crédits photos Rose - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

(+) Crédits photos Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 25/06/2012